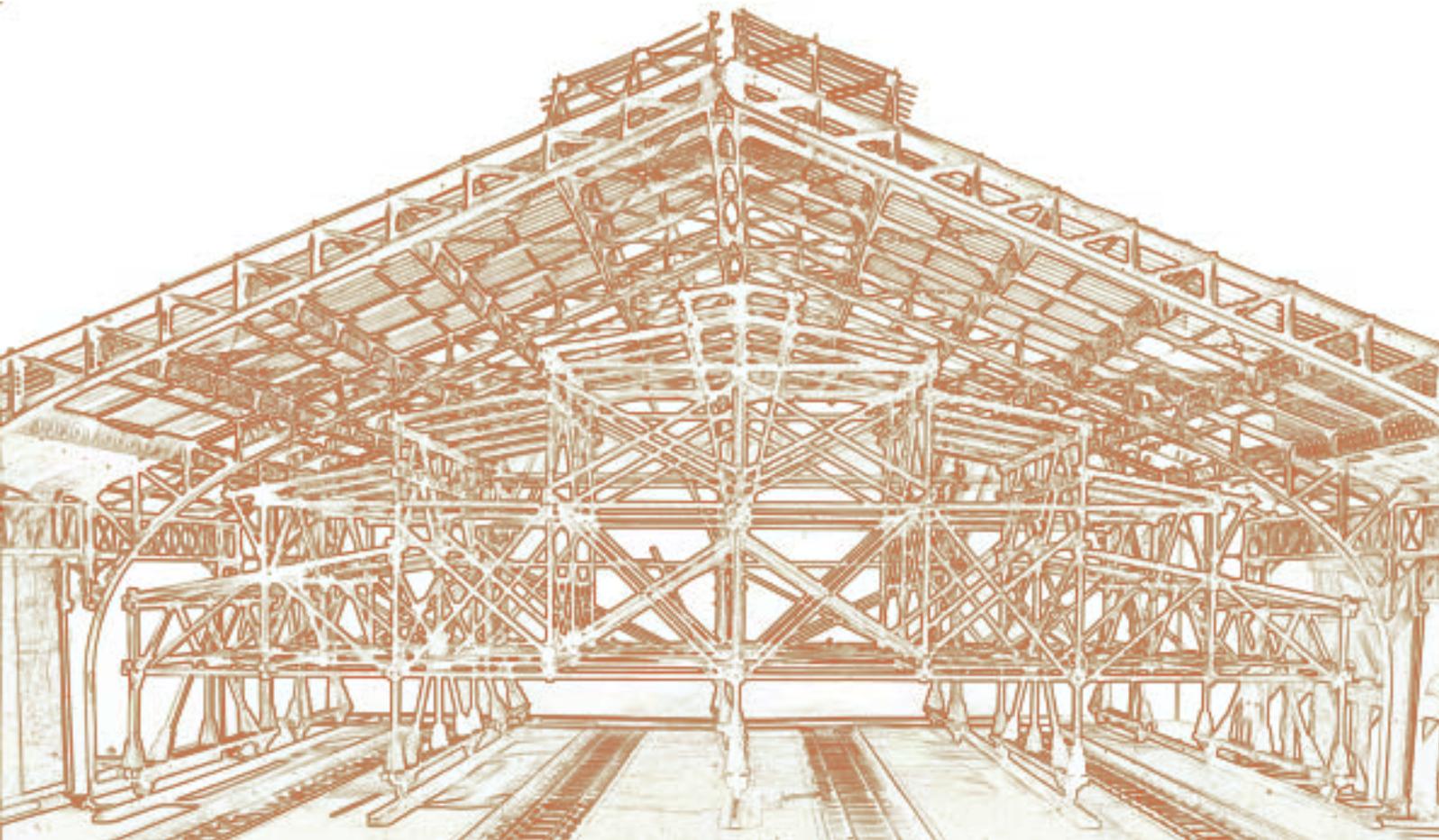


BULLETIN

de

l'ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

N° 3
janvier 2002



ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres d'honneur

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES S.A.

Société FRAMATOME

M. Philippe BOULIN

M. Jean-Louis DEVOISSELLE

M. Jean-Claude LENY

M. Raymond OURSEL

M. Denis GRISEL

Président

Georges CHARNET

Vice-Président

Robert GARCELON

Secrétaire

André PROST

Secrétaire adjoint

Henri PIERRAT

Trésorier

Gérard BAILLY

Trésorier adjoint

Jacques CHARMEAU

Membres

Monsieur le Président du Conseil général de S. & L.

Madame la directrice des Archives Départementales de S. & L.

Fondation des Arts et Métiers : Henri CHAMBRIARD

Fondation des Arts et Métiers : Jacques CLITON

Antoine de BADEREAU

Raymond BEAU

Georges BONDOUX

Maurice BONZON

Jean DOLLET

Louis Roger GENDREAU

Pierre GIMARD

Jean-Pierre GIROT

Paul GOUTTERATEL

Henri GRAFFARD

Max LAFOREST, Schneider Electric Industries SA

André LAMBERT

Jacques de MASIN

Michel PRETET

Philippe RAULIN

Maurice TAUPENOT

Yves TERRASSE

André VIOLOT

Comité scientifique de l'Académie François Bourdon

M. Jean-Paul ANCIAUX, Conseiller régional de Bourgogne

M. Antoine de BADEREAU, Académie François Bourdon

M. Dominique BARJOT, professeur d'histoire à la Sorbonne

M. Gilles BERTRAND, Vice-Président de l'Université de Bourgogne, président du CCSTI

M. Henri BONIAU, Directeur général adjoint des services chargés de l'éducation et de la

formation au Conseil régional de Bourgogne

M. Henri CHAMBRIARD, Administrateur de la Fondation Arts et Métiers

M. Georges CHARNET, Académie François Bourdon

M^{me} Anne DALMASSO, Maître de conférence en histoire à l'université de Grenoble

M^{me} Françoise FORTUNET, professeur d'histoire du droit à l'université de Bourgogne

M. GUILLERME, professeur d'histoire des techniques au CNAM, directeur du centre d'histoire des techniques du CNAM

M. François LABADENS, Industriel, ancien secrétaire général d'Usinor

M. Paul LACOUR, Secrétaire général de Marine-Wendel

M. Max LAFFONT, directeur immobilier de Schneider Electric Industries SA

M. Philippe MIOCHE, professeur d'histoire à l'université d'Aix-en-Provence, chaire Jean Monnet de l'histoire de l'intégration européenne

M. Michel POISSON, directeur d'Alstom-Transport-Creusot

M. Philippe RAULIN, Secrétaire général de Framatome

M. Olivier RAVEUX, Chargé de recherches au CNRS

M^{me} Isabelle VERNUS, Directrice des Archives Départementales de Saône-&-Loire

M. Serge WOLIKOW, Vice-Président et professeur d'histoire à l'université de Bourgogne

M. Denis WORONOFF, professeur d'histoire à la Sorbonne

ÉDITORIAL



Donner de l'entreprise et de son évolution, une image aussi complète que possible, telle est la tâche que nous nous sommes fixée. Par ce bulletin, nous vous invitons à «picorer» dans les traces des entreprises laissées par leurs archives. Nous avons la chance de posséder ces traces dès l'origine de la grande industrie française.

Il n'y a pas eu de «révolution industrielle», comme on l'enseignait naguère, il y a eu un avènement de la grande industrie quand les hommes ont trouvé le chemin de la science et de la créativité pour répondre à des besoins croissants de leurs semblables. Ils ont cheminé avec leurs forces et leurs faiblesses, et ils se sont groupés pour faire face à la multitude des problèmes de distribution de leurs produits. Finalement, l'histoire de l'industrie est l'histoire de ces hommes. Ce bulletin vous en fera rencontrer.

Avant l'arrivée des Schneider au Creusot, trois hommes bien différents ont été les responsables de l'usine sous MANBY et WILSON. Leur pouvoir était limité par un management parisien. Les frères Schneider ont eu la sagesse de s'installer sur place au Creusot et de s'engager personnellement dans la conduite des affaires.

De même, la très forte personnalité de François BOURDON s'imposa, devant son concurrent anglais «NASMYTH» au sujet de la primeur de l'invention du marteau pilon à vapeur, les pièces du débat vous sont livrées pour rétablir la vérité, en faveur de François BOURDON !

C'est aussi une histoire d'hommes que celle de ces deux grands éducateurs, que furent Léon Gervais et Pierre Bourguet. Tous les Schneider ont cru à l'importance de la formation des hommes. Les écoles Schneider, faites bien évidemment pour donner à l'entreprise une main d'œuvre qualifiée, ont été non seulement la clé de la réussite technique de leurs usines, mais aussi un creuset éducatif où se sont forgées bien des valeurs. Comment pouvait-il en être autrement lorsque l'éducateur est un exemple héroïque du comportement humain, comme Pierre Bourguet ou un passionné de l'avenir des jeunes, même des plus défavorisés, doublé d'un pédagogue remarquable comme Léon Gervais ? Pour ne citer que ceux-ci !

Mais l'histoire a aussi ses drames, la disparition du sous-marin «PROMOTHEE» en fut un, venu rappeler à tous les risques d'un métier exercé solidairement avec d'autres. Tout cela revit dans nos souvenirs grâce au labeur des archivistes qui nous ouvrent l'écran de leur ordinateur,

lequel recèle aussi bien des trésors extra-Schneider. Ainsi, avec la bonneterie Coulon, fournisseur des expéditions polaires, nous assistons à la naissance d'une petite entreprise faite de la volonté de «s'en sortir» pour assurer avec beaucoup d'intelligence et d'opiniâtreté, le devenir d'une famille.

Le folklore creusotin ne peut-être oublié car il s'exprime tout au long de la vie de l'entreprise et il caractérise lui aussi la vie des hommes qui savent sourire dans l'exercice de leur métier.

L'activité de notre association a été particulièrement importante au cours de l'année écoulée avec l'abondante collecte d'archives : sociales de l'Union des Industries Minières et Métallurgistes et industrielles de Schneider Electric SA, de particuliers.

Nous avons reçu 280 chercheurs par an et notre site internet est visité à raison de 174 connections par jour, c'est dire que notre notoriété s'étend.

Pour la troisième année, nous avons, grâce à la Fondation Arts et Métiers, remis le prix d'histoire François Bourdon, à Nicolas MARTY pour sa thèse «Histoire d'une grande entreprise en Languedoc ; la source Perrier et son personnel (1903-1990)» et le prix jeune chercheur à Yann CARRON pour sa maîtrise «La ruée vers le charbon de fer»

Notre atelier de découverte de la science et de la technique pour les enfants du primaire a été reconnu «centre de ressources» par l'Éducation Nationale et nous venons d'obtenir le détachement à temps partiel d'un professeur des écoles.

La vie de l'Académie est aussi une histoire de femmes et d'hommes de bonne volonté et de tous âges. Venez donc partager la chaude convivialité de notre équipe et apporter votre pierre à l'histoire ou à la formation des jeunes.

Le Président,
Georges CHARNET

SOMMAIRE

EDITORIAL DU PRÉSIDENT GEORGES CHARNET	p. 1
TROIS DIRECTEURS DU CREUSOT SOUS MANBY ET WILSON : JEAN-BAPTISTE CHAPTAL, PELOUZE ET HENRI FOURNEL	p. 3
BOURDON OU NASMYTH : UN DEBAT SUR L'INVENTION DU MARTEAU-PILON	p. 11
L'ÉCOLE SPECIALE	p. 18
HOMMAGE A UN EMINENT ENSEIGNANT : JEAN-LEON GERVAIS	p. 19
PIERRE-VICTORIN BOURGUET : «JE SERVIRAI»	p. 25
EN 30 SECONDES LE SOUS-MARIN «PROMETHEE» DISPARAIT	p. 34
LE TRAVAIL DES ARCHIVISTES - II ^{ÈME} PARTIE	p. 40
COULON BONNETERIE	p. 45
LE LOCATAIRE	p. 47
UNE SUITE A LA CLOCHE BOUDDHIQUE	p. 48
3 ^{ÈME} PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON	p. 49
RESUME DU RAPPORT D'ACTIVITE 2000	p. 51
VIENT DE PARAÎTRE	p. 54

TROIS DIRECTEURS DU CREUSOT SOUS MANBY & WILSON : JEAN-BAPTISTE CHAPTAL, PELOUZE ET HENRI FOURNEL

par Antoine de BADEREAU

Nous avons présenté dans le dernier numéro
les directeurs du Creusot de 1837 à 1906.

Remontons cette fois à l'époque précédente, celle de Manby et Wilson,
beaucoup moins bien connue et sur laquelle nos archives sont assez pauvres.

De 1826 à 1831 se succèdent à la tête de l'Usine du Creusot trois
directeurs : Jean-Baptiste Chaptal¹, Pelouze² et Henri Fournel³.

La Compagnie Manby & Wilson

Les Forges de Charenton près de Paris avaient été créées en 1821 par une première société en nom collectif Manby, Wilson, Henry et Cie au capital de 400 000 F. Elle se transforme le 15 septembre 1824 en une Société Manby & Wilson et Cie en commandite par actions au capital de 2 500 000 F. Le 11 janvier 1826, a lieu un accord avec la société « Chagot frères et Cie » qui vend une part du Creusot à Manby et Wilson, et apporte le reste dans une nouvelle société Manby & Wilson en commandite au capital de 10 000 000 F. Il semble bien que de part et d'autre les actifs représentés par les deux usines aient été alors surévalués. La nouvelle société a du mal à placer ses actions. En février 1827 n'ont été émises que 344 actions sur 500, dont 206 correspondent à l'apport du Creusot et de Charenton. Une partie des actions vendues bénéficie de paiements échelonnés, ce qui réduit encore l'apport d'argent frais. La trésorerie manque ce qui conduit à des expédients coûteux. Le 13 mai 1828 la société Manby & Wilson se transforme en société anonyme « Compagnie des Mines, Forges et Fonderies du Creusot et de Charenton » au capital de 10 400 000 F, dont on appelle dans un premier temps que 810 000 F. Peu de souscripteurs se présentent, et ils conditionnent leur accord

définitif à la souscription de l'ensemble du capital appelé.

En février 1829 les administrateurs persuadent le banquier Aguado d'entrer dans la société en souscrivant 739 actions et en accordant des conditions très favorables à ses avances. Devenu principal actionnaire il obtient la présidence en février 1829. Un examen des comptes lui montre que l'argent apporté par les actionnaires a servi à payer les dettes de l'ancienne société. C'est la rupture. Aguado et plusieurs autres actionnaires assignent les administrateurs au tribunal. Cela augmentera les difficultés et amènera la faillite du 25 juin 1833.

Jean-Baptiste Chaptal

Jean-Baptiste Chaptal (1782-1833) est le fils de Jean-Antoine, le grand chimiste, ministre de l'intérieur de 1801 à 1804 qui fut un des grands artisans de la rénovation économique et industrielle du Consulat. Chaptal père s'était intéressé aux applications de la chimie à l'agriculture et à l'industrie et avait fait fortune avec les usines de produits chimiques qu'il avait créées. A partir de 1805 il confia à son fils une place de plus en plus importante dans la gestion de

1 - Sur Chaptal nos informations proviennent de 6 lettres dont les copies avaient été communiquées à Eugène II Schneider par l'abbé Chaptal, petit fils de Jean-Baptiste (Dossier DH0003-14), et par la plaquette dactylographiée « Descendance de Jean-Antoine Chaptal » éditée par Louis de Montfaucon, un des descendants.

2 - L'Académie a acquis en 1993 une liasse de 9 lettres adressées à Pelouze par l'Administration de la Société.

3 - Henri Fournel est maintes fois cité dans les ouvrages relatifs au mouvement saint-simonien. Son passage au Creusot est particulièrement cité dans les rapports à l'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 1831 (DH0004-29) et par différents documents remis par M. Lionel Latty lorsqu'il est venu travailler à sa thèse sur Henri Fournel (thèse soutenue le 17 juin 2000 à l'Université de Nanterre).

ses affaires. Jean-Baptiste, à la tête de la société « Chaptal fils et Cie » développa considérablement ces activités. Il fut un des fondateurs des Forges d'Alès, de la première compagnie d'éclairage par le gaz⁴. Il s'occupa également de métallurgie à Commentry, à Decazeville et aussi au Creusot, avant et après la prise de possession par Chagot en 1818. Une énorme mais imprudente spéculation sur la vente des eaux-de-vie entraîna en 1825 une faillite retentissante. Sa fortune, ses usines, ses participations, tout fut englouti. Pour sauver l'honneur du nom, son père sacrifia tous ses biens. A ces malheurs financiers s'ajoutent des malheurs privés : début 1826 Jean-Baptiste perdit sa femme, le laissant avec six enfants qui furent confiés à leurs grands-parents.

C'est le moment où la société Manby & Wilson⁵ reprend Le Creusot. Dans une lettre du 7 décembre 1825, un ami écrit à Jean-Baptiste que les administrateurs lui conserveront ses attributions avec les mêmes avantages. Nous ne connaissons pas exactement ces attributions. Est-ce à ce moment ou plus tard qu'il eut les fonctions de directeur ? Sa nomination s'entoure d'une certaine discrétion du fait de sa situation de failli, qui s'exposait aux poursuites de ses créanciers.

Dans les lettres qu'il écrit à son père ou à sa mère, il se montre souvent abattu et déprimé en raison de ses malheurs, du regret d'être la cause de la ruine de son père, de la séparation d'avec les siens et de ses soucis financiers personnels. Ces lettres contiennent aussi des éléments importants sur la situation du Creusot qui n'est pas très brillante, même si Jean-Baptiste y voit des éléments favorables pour l'avenir.

A son père, le 7 juin 1827 :

« Depuis que j'ai quitté Paris, les calculs et les investigations ont été mon unique occupation. J'en ai retiré la triste conviction que, si les fabricants français n'obtiennent pas de nouveaux débouchés et ne trouvent de concurrence qu'entre eux, leurs produits dépassant la mesure des besoins de la consommation, ils se ruineront infailliblement. Ceux qui auront le

plus d'argent surnageront, mais leur nombre n'est pas grand et le malheur veut que Commentry et Le Creusot soient particulièrement obérés.

...

Le Creusot commence à m'être bien connu et j'y vois tous les éléments d'une grande prospérité. L'exploitation du charbon y sera illimitée et les meilleures qualités de houille peuvent être fournies au commerce avec un grand bénéfice. Le fer y reviendra à aussi bon prix que dans une autre localité de France. Ces deux espèces de produits sont d'un débit tellement assuré que celui qui pourra les livrer à un taux modéré doit compter sur un débit constant. Les travaux de la forge à l'anglaise sont fort avancés malgré les contrariétés de la saison. Je ne doute point que l'on ne soit en mesure de remplir le marché Seguin⁶. Mais les dépenses vont aussi bien rondement et les calculs présumés de M. Manby étaient inférieurs de beaucoup aux besoins réels ; c'est là le mal.

L'affaire est belle, elle est sûre et avec un peu d'argent encore on retrouvera largement celui que l'on a déjà déboursé... »

A sa mère, le 15 décembre 1827 :

« ...Je me porte bien, mais je suis bien triste, bien isolé ; la besogne que j'ai entreprise est aussi pénible que peu satisfaisante par ses résultats. Nous sommes toujours à la veille de manquer d'argent pour payer les folies des Anglais, et il est bien fastidieux d'être sans cesse occupé à réparer les fautes d'autrui. Pendant le temps que je me fatigue ici, mes affaires dorment ailleurs. Tout le monde me néglige ; je ne vois que ruines autour de moi et mes idées se rembrunissent... »

A son père, le 31 décembre 1827 :

« ...

Notre fabrication de rails va assez bien. La qualité en est très bonne, mais nous ne produisons pas autant que nous le devrions parce que tous nos appareils ne sont pas terminés. Les ouvriers anglais sont d'une extrême lenteur, ils ne finissent rien. Nous attendons MM. Séguin d'un moment à l'autre. Nous

4 - Vraisemblablement la « Compagnie anglaise Manby & Wilson » pour la distribution du gaz d'éclairage à Paris qui avait été créée vers 1818. Elle ne semble pas avoir eu autant de difficultés que la compagnie métallurgique et existait encore en 1839.

5 - Chaptal père était actionnaire pour trois actions de 20 000 F (sur 125 actions).

6 - Les frères Marc et Camille Seguin ouvrirent la première ligne de chemin de fer St-Etienne-Andrézieux en 1827, puis construisirent la ligne St-Etienne-Lyon, ouverte en 1832. Ils inventèrent la chaudière tubulaire et construisirent les premiers ponts suspendus. La participation du Creusot aux chemins de fer est donc bien antérieure à l'arrivée des Schneider.

leur ferons une première livraison de 80 à 100 000 kil.

...

Je n'ai pas un moment à moi depuis que je suis arrivé de Paris et je trouve que c'est une rude besogne que de reprendre en sous-œuvre une administration aussi compliquée que celle-ci et qu'on a laissé tomber en désuétude...

Je suis bien malheureux quand je pense que je suis la cause de tes chagrins, et que je n'ai aucun moyen pour les calmer, si ce n'est du courage, de la persévérance et de la résignation... »

A sa mère, le 3 avril 1828 :

« ... Je présume que nous bientôt nous aurons la société anonyme et que l'administration sera organisée définitivement. Alors mon sort sera fixé et si les avantages que l'on me présentera sont de nature à me décider à séjourner plus longtemps au Creusot, je prendrais avec moi quelques uns de mes enfants. L'isolement où je suis me désole et me rend encore plus triste que je ne serais malgré ma pitoyable situation... »

A sa mère, le 4 mai 1828 :

« ...M. Dublan qui se rend à Paris pour affaire de la compagnie est porteur d'une boîte qui renferme 1 506,50 F en or. Je ne garde que quelques épargnes pour pouvoir subvenir à un besoin pressant. Tu dois penser qu'avec les 500 F que j'ai tous les mois, il est difficile de faire de plus grandes économies... »

A son père, le 8 mai 1828 :

« M. Dublan, mon collaborateur du Creusot est parti pour Paris depuis deux jours..

Il te mettra au courant des affaires du Creusot, il te dira combien nous travaillons et le succès qu'ont nos produits. Si l'affaire ne chute pas, c'est bien à l'administration du Creusot qu'on le devra, et si elle marche bien par la suite, elle ne devra ses bénéfices qu'au Creusot... J'ai fait un rapport qui, je crois... annonce pour l'exploitation de l'usine du Creusot un avenir très satisfaisant. Nous avons été bien inquiets il y a quelques jours, mais cette nouvelle crise financière a été encore dissipée...

J'ai maintenant tout le poids de la gestion. J'en viendrai à bout... »

A sa mère, le 3 décembre 1829 :

« ...J'hésite toujours à te retracer mes chagrins, tu en as bien assez souffert !..

Je vais quitter cette résidence où je ne peux plus rester, ni pour mon honneur, ni pour ma pureté. Je ne puis te dire où j'irai, je l'ignore complètement. Ballotté comme je suis par le malheur, c'est lui seul qui règle ma destinée... »

A sa mère, le 25 janvier 1830 :

« ...J'ai été forcé de quitter Le Creusot pour plusieurs motifs. Le plus sérieux était les poursuites, mais je pouvais alléguer aussi les tracasseries de M. Aguado... »

Il avait conseillé à son père de vendre ses actions du Creusot : « ... il a négligé mon avis ; il aura à regretter la perte de son capital. Mais que sous aucun prétexte il ne s'engage à aucune garantie, car il aggraverait le mal. Cette affaire ne peut aller, gouvernée comme elle l'est et avec l'énorme dette qu'elle a, et les embarras vont recommencer... »

Fin 1830 il décide de tenter une nouvelle carrière et s'embarque pour le Mexique. Mais à la sortie de la Gironde, son bateau, l'Anacréon est pris par la tempête.

« Le malheur poursuit envers moi sa cruelle persécution. Le naufrage le plus horrible vient de me dépouiller de tout ce que je possédais pour aller au Mexique. Nous avons été pris par la mer la plus furieuse, deux ou trois heures après notre sortie de la rivière, le dimanche soir. Après avoir couru les dangers les plus grands, lundi et mardi, nous fûmes jetés à la côte d'où je vous écris à minuit. Jusqu'à trois heures du matin on a été occupé à sauver les hommes et une pauvre demoiselle anglaise que nous avions à bord. Je suis descendu avec une corde dans la mer et j'ai gagné la terre avec de l'eau jusqu'au cou, à deux mortelles heures de toute habitation et la pluie sur le dos. J'ai été forcé de rester le reste de la nuit et le jour suivant jusqu'à six heures du soir dans cette humidité. Alors, tout meurtri, contus, un coup assez rude à la tête et les jambes brisées, j'ai gagné à pied le village d'où j'écris, mais je suis arrivé plus mort que vif. Me voici sans autres effets que ceux que j'ai sur le corps et un bonnet de soie noire pour me garantir la tête... »

Jean-Baptiste repartit pour le Mexique où il mourut en 1833, peu après son père.

Pelouze

Le passage de Pelouze à la direction du Creusot n'avait laissé aucune trace dans nos archives lorsque nous avons acquis un dossier en 1993 contenant 9 lettres qui lui ont été adressées pendant son très court passage au Creusot.

Il est désigné le 7 décembre 1829 : « *Le Conseil d'Administration rend compte de la proposition qui lui a été faite par M. Aguado de confier provisoirement la direction de l'usine du Creusot à M. Pelouze, auteur d'un ouvrage ayant pour titre le Maître de forge, et par conséquent déjà familier avec les travaux des usines à fer...* ». Nous ne savons pas d'où venait Pelouze, et quelle était son expérience pratique.

Ces lettres montrent qu'à ce moment c'est le Conseil d'Administration, siégeant à Paris, qui gère tout, dans le plus petit détail. Il se réunit très fréquemment sans qu'il ait, semble-t-il, un président permanent. Le courrier est signé par un administrateur « de service » qui change suivant les jours, ou par l'agent principal qui n'est que le porte parole du Conseil.

Les problèmes du Creusot semblent alors très difficiles. Sur le plan technique, ni la fabrication de coke, ni la conduite des hauts-fourneaux, ni le puddlage ne paraissent au point. L'encadrement de l'usine est tel que « *il n'y a personne autour de vous capable de raisonner une question dans toute son étendue* » (Lettre de D. Wilson du 20 décembre 1829).

Pelouze se heurte également à des problèmes de discipline et d'insubordination qui nécessitent un ordre du jour du Conseil.

A moins d'être un génie comment Pelouze aurait-il pu redresser la situation, alors qu'il est harcelé des lettres du Conseil, alors qu'il doit tout traiter, problèmes administratifs aussi bien que techniques. On voit qu'en quelques jours le ton des lettres change et exprime une impatience croissante. Même les formules de politesse évoluent et montrent que la « lune de miel » a été bien courte :

- 31 décembre 1829 : « *Recevez nos salutations empressées* »

- 2 janvier 1830 : « *Nous avons l'honneur de vous saluer parfaitement* »

- 9 janvier : « *Nous avons l'honneur de vous saluer* »

- 11 janvier : « *Agréer Monsieur nos salutations* »

L'envoi de deux administrateurs annoncé par les lettres du 9 et du 11 janvier pourrait être un effet de la défiance du Conseil.

Pelouze n'a cependant pas été abandonné. Nous avons en bibliothèque (3B0661) un « *Traité de l'éclairage au gaz* » par Pelouze père, inspecteur des appareils pour la Compagnie anglaise Manby & Wilson, établie à Paris, « et revu quand aux principes théoriques par M. Pelouze fils, professeur de Chimie à l'École Polytechnique, membre de l'Académie des Sciences ». Il est très probable que le directeur du Creusot qui nous intéresse est bien ce Pelouze père.

Henri Fournel, le Saint-Simonien



Portrait d'Henri Fournel attribué à Léon Cogniet

Le départ de Pelouze et l'arrivée de Fournel sont sans doute le reflet de l'opposition entre les administrateurs anciens et Aguado.

Polytechnicien et Ingénieur du Corps de Mines, Fournel prit en 1827 la direction de l'usine métallurgique de Brousseval (Haute-Marne). Il fit un projet d'une ligne de chemin de fer de Gray à Saint-Dizier et à Verdun. Au début de 1830 il fut appelé par Aguado à la direction du Creusot.

Quel a été son rôle au Creusot ?

Nous avons des textes émanant de Fournel lui-même, sa déposition lors du procès des saint-simoniens en octobre 1832, et une lettre

adressée au directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines pour demander de l'avancement. On ne peut pas s'attendre à la parfaite objectivité de tels documents dans lesquels Fournel se donne le beau rôle.

Le rapport du Conseil d'Administration et celui du Comité des Censeurs à l'Assemblée générale des actionnaires, le 13 mai 1831, après le départ de Fournel, donne une toute autre version. Là aussi on doit être très circonspect quant à la sincérité de ces rapports. Fournel était l'homme d'Aguado, et après le retrait de ce dernier, il était commode de trouver un bouc émissaire pour excuser devant les actionnaires les énormes difficultés de la société.

Dans sa déposition de 1832, Fournel raconte :

« M. le vicomte Chaptal venait de quitter la direction des vastes établissements du Creusot, cette direction me fut offerte ; après quelques pourparlers, j'acceptai moyennant un appointement de 12 000 F par an. Ainsi, en 1830, je me trouvais à la tête de 2 500 hommes, maniant tous les intérêts d'une affaire dans laquelle un capital de huit millions est engagé, et portant seul la responsabilité de tous les rouages d'une fabrication immense. Telle était ma position quand éclatèrent les événements de juillet ; à cette époque la compagnie du Creusot, comme toutes les compagnies industrielles, était en souffrance, la paye de plusieurs mois était en arrière, et je déclare qu'au milieu de l'effervescence générale peu d'hommes en France se sont trouvés dans une position plus difficile que le fut la mienne pendant un mois. Messieurs, un intrigant eut très bien su faire valoir les services que j'ai rendu alors, et tirer parti d'une série d'actes dont je vous épargne le récit ; ces services, je les ai tenus dans l'ombre, je n'ai jamais rien demandé, il est inutile d'ajouter que je n'ai rien obtenu.

C'est à cette époque que la doctrine de Saint-Simon commença à sébruiter, à se répandre ; je sentis bientôt que toutes nos forces devaient se grouper en faisceau autour du centre parisien ; je n'hésitai pas à donner ma démission, qui fut acceptée avec quelque peine ; le 25 février 1831, j'étais de retour à Paris.. »

Et Fournel fait lire un extrait du rapport aux actionnaires du 8 décembre 1830 :

« ...Je ne terminerai pas sans vous dire un mot de M. le directeur. J'ai l'assurance que vous avez fait une bonne acquisition en sa personne.

Naturellement réservé et d'un caractère froid, il tient avec dignité le rang de directeur de l'usine.

Il a de la fermeté ; et si, quelquefois, j'ai l'ai vu la démentir, en ne congédiant pas les employés coupables de petites infidélités, c'était uniquement pour ne pas désorganiser les services.

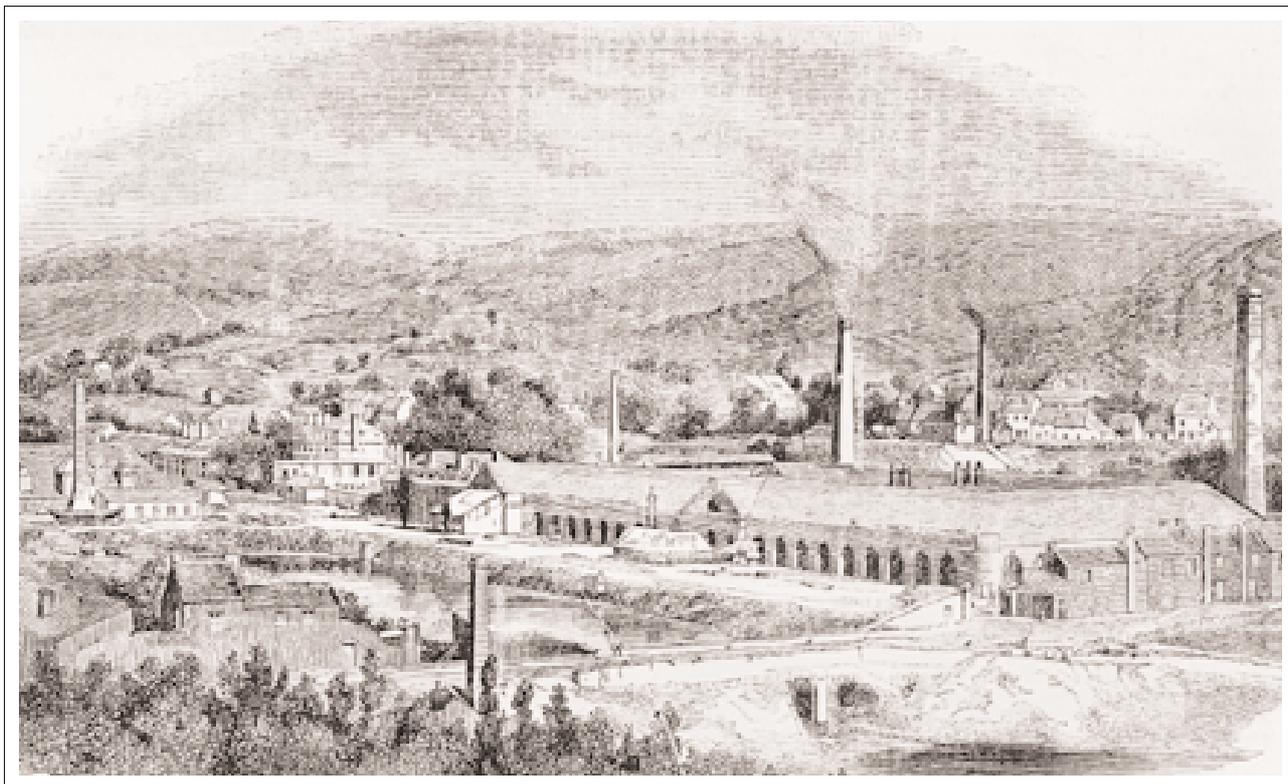
Très économe dans ses propres affaires, il nous fait profiter chaque jour de cette disposition d'esprit, et je puis dire qu'il proscrit avec rigueur toutes dépenses inutiles, ou de nature à être ajournées malgré leur utilité.

Sa capacité toute entière se développe dans la direction des mines, qu'il met dans l'état le plus satisfaisant : je n'ai pu juger si elle est aussi parfaite quant à la direction des hauts fourneaux et de la forge. Peut-être que les résultats heureux que j'ai vu d'un côté, et ceux que nous sommes encore à attendre de l'autre, m'empêchent-ils de prononcer affirmativement sous les deux rapports.

Si, pour la partie comptable et commerciale, vous aviez un homme qui lui ressemblât, votre usine serait au mieux dirigée. »

Dans sa lettre au directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines, il écrit :

« Le mal était fait, était-il possible de le réparer ? Malheureusement non, mais du moins il était possible de retarder la catastrophe du Creusot. tout ce qu'on peut imaginer de peines et d'efforts ont été employés par moi pour prolonger l'agonie de ce grand corps industriel. M. Aguado découragé avait quitté la présidence après avoir acquis la certitude que ses millions étaient perdus sans retour, et je me suis trouvé seul, lâchement abandonné par le comité, avec un arriéré de paye de cinq mois. Quand on songe que cet arriéré portait sur 1800 hommes, quand on songe que la révolution de juillet et l'effervescence qu'elle a engendrée dans toute la France, est venue accroître le péril de ma position, on me permettra de me glorifier d'avoir su sortir, sans aide, de difficultés si graves et de compter pour quelque chose les services que j'ai rendus alors en faisant vivre une population si nombreuse et



Le Creusot : Forges à l'anglaise - Création de Manby & Wilson

en prévenant des troubles dont les autorités de Saône-et-Loire ne se dissimulaient pas la portée. Telle a été, je puis le dire sans modestie comme sans orgueil, la vigueur de mon administration, et telles ont été les ressources qu'elle avait créées, que Le Creusot épuisé n'a cependant failli que 2 ans et demi après ma sortie qui, malgré les instances faites pour me retenir eut lieu le 15 février 1831... »

Dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 13 mai 1831 nous pouvons lire :

« ...Nous avons eu dans cet état de choses, à considérer ce qui était le plus utile pour la Société ou de fabriquer une masse considérable de fer d'un écoulement incertain, ou de créer des débouchés pour le charbon et le coke qui présentaient des ressources plus assurées. Nous nous sommes arrêtés à ce dernier parti et par délibération du 29 décembre dernier, nous avons ordonné la mise hors feu de deux hauts fourneaux.

M. Fournel, Directeur de l'Usine, s'est refusé à l'exécution de cette mesure en n'en donnant d'autre motif que sa répugnance à faire ce qui était contraire à ses idées et il a préféré donner sa démission.

...

Vous n'ignorez pas, Messieurs, qu'avec les plus beaux éléments et des commandes importantes, dont le prix ne laissait rien à désirer, les résultats de l'Usine du Creusot ont été jusqu'à présent à peu près nuls et se trouvaient même l'année passée bien loin d'avoir couvert les frais généraux. La prolongation de cette situation amènerait, forcément la liquidation de la compagnie et si ses créanciers n'avaient rien à craindre d'un tel événement, l'intérêt des actionnaires ne manquerait pas de se trouver gravement compromis.

...

La direction d'une usine se divise en deux parties l'une relative aux travaux de l'art ; l'autre essentiellement commerciale et d'ordre.

Jusqu'à présent les Directeurs du Creusot ont été choisis exclusivement dans la première catégorie. Le mal n'aurait pas été si grand si ces MM. eussent déjà dirigé précédemment de semblables usines ; mais aucun d'eux n'avait de connaissances pratiques ni des hauts fourneaux au coke, ni de la fabrication du fer. Il fallait faire l'éducation de chaque nouveau directeur et mettre à l'épreuve les théories plus ou moins plausibles qu'il apportait. De là sont résultées des variations continuelles dans la

quantité et la qualité des produits, ainsi que dans les prix de revient.

Occupés exclusivement des embarras d'une fabrication ; dérangés faute de connaissances pratiques les directeurs n'ont pu contrôler ni les consommations, ni les déchets de fabrication qui présentent tous les mois des différences énormes...

Les chefs de service, hommes capables et chacun d'eux en état de bien conduire la partie à la routine de laquelle il est accoutumé, se sont trouvés de cette manière dérangés à chaque changement de système et ont fini par tomber dans le découragement.

Le but qu'on s'est proposé en nommant des hommes de l'art à la direction du Creusot a été de cette manière toujours manqué et en outre la partie commerciale a été totalement négligée.

Il ne s'agit pas seulement de produire, il faut le faire avec économie et surtout réaliser avec avantage. Le sort de tout établissement industriel dépend bien moins de la fabrication que de la partie commerciale.

...

Le remède est bien loin d'en être facile et on ne peut pas se dissimuler que la constitution des sociétés anonymes se prête peu au maniement des affaires qui exigent de l'activité et des décisions promptes ; comment l'espérer d'une administration qui se trouve à 80 lieues de distance de l'endroit où l'on exécute les résolutions. »

Le conseil d'administration propose à l'assemblée de confier la direction du Creusot à Ferdinand Riant. La maison Riant frères et Cie se consacre au commerce des fers et du charbon et commercialise les produits du Creusot dont elle a en dépôt pour plus d'un million à ce moment.

« Avec un négociant habile vous serez assurés que les travaux seront toujours dirigés dans le véritable intérêt de la Société et non pas dans celui d'une théorie, comme ils l'ont été trop souvent. »

Ferdinand Riant devait être payé sur les bénéfices, après paiement de toutes les dépenses.

« Le dernier directeur du Creusot s'est aussi peu occupé de la comptabilité que de la partie commerciale, malgré nos constantes recommandations et les écritures n'étaient pas aussi parfaitement à jour qu'elles devaient l'être. » Les administrateurs annoncent avoir placé à la tête de cette partie « un comptable éprouvé par l'habitude des usines ».

La solution Riant n'eut sans doute pas grand succès puisqu'au bout de huit mois, il fut remplacé par Nailly, polytechnicien et ingénieur des Mines, donc un « homme de l'art ».

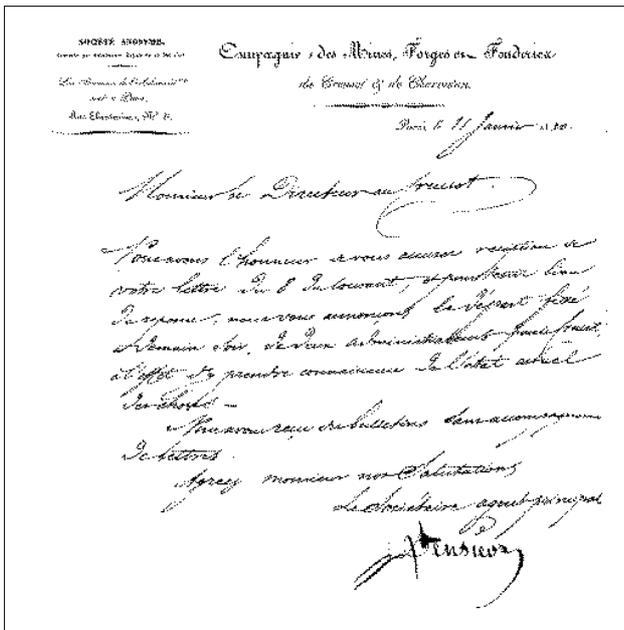
Le passage au Creusot est insuffisant pour assurer la notoriété à Henri Fournel. Ce qu'il a de plus original dans sa carrière est son adhésion au saint-simonisme dont il fut, sous les deux « pères suprêmes » Bazard et Enfantin, un des 16 « pères du collège » parmi lesquels figurait également sa femme Cécile. Les éléments nous manquent pour déterminer si cette conversion au saint-simonisme, datant de 1828, donc antérieure à sa venue au Creusot a pu influencer son comportement comme directeur. Fournel participa à l'expérience communautaire du « couvent » de Menilmontant, fut impliqué dans le procès de 1832, et partit avec Enfantin et quelques autres en Egypte pour travailler à un projet de barrage sur le Nil et du canal de Suez. A son retour en France il réintégra le corps des Mines où il eut une carrière assez brillante de haut fonctionnaire.

Conclusions

La période Manby et Wilson a été pour Le Creusot une période de grandes difficultés, qui ont failli entraîner sa disparition (voir l'article « Chronique d'une mort évitée » dans « La Lettre de l'A. F. B. » n°3 - juillet 1996).

Pendant cette période Le Creusot est une usine qui continue à tourner et reste un fleuron de l'industrie française dans une conjoncture très peu favorable. La construction par Manby et Wilson de l'atelier de puddlage dit « Forge à l'anglaise » est un apport extrêmement positif qui pendant les 35 ans qui vont suivre sera un élément essentiel pour Le Creusot. Cela permet de se lancer, dès 1827 dans la fabrication des rails qui seront jusque vers 1880

7 - Il s'agit probablement de Henri Pognon, puisque dès 1831 on trouve des documents signés de sa main.



la principale production métallurgique de l'usine. Mais cet investissement essentiel dépassait sans doute les capacités d'une entreprise qui n'a jamais réussi à se baser sur un capital sain, et qui vécut d'expédients financiers.

Les différents documents font état de problèmes techniques. A cette époque où la science métallurgique est encore balbutiante, presque tout est empirique. Bien des paramètres ne sont pas maîtrisés, ni même mesurés. Les processus font intervenir essentiellement le coup d'œil et l'habileté manuelle de l'ouvrier, donc sont

faillibles. Les résultats présentent certains aléas tant pour la qualité des produits obtenus que pour les coûts de fabrication. La métallurgie d'aujourd'hui n'échappe pas non plus aux aléas. Le changement fréquent de directeur n'était pas un élément favorable pour résoudre ces problèmes techniques, mais on peut dire que les métallurgistes ne se débrouillaient pas si mal que cela.

L'organisation de l'entreprise a sans doute été également un élément très défavorable. Le Conseil d'Administration veut tout gérer de Paris et est pointilleux sur les détails, mais le directeur sur place doit prendre des initiatives, voire dans le cas de Fournel, désobéir aux instructions formelles. Le rapport à l'Assemblée du 13 mai 1831 prétend choisir entre l'homme de l'art et le commerçant. Or, à cette époque aussi bien que de nos jours, une entreprise a besoin à la fois de techniciens, de commerçants, de gestionnaires, etc. Elle a besoin d'une direction, d'un chef d'orchestre, qui assure la cohérence et l'équilibre entre les actions parfois contradictoires des différents responsables. C'est là la compétence de chef d'entreprise. C'est ce qui a manqué à Manby et Wilson, c'est ce que Le Creusot va trouver à partir de 1837 par l'arrivée des Schneider.

LE SAINT-SIMONISME

Le saint-simonisme c'est une doctrine sociale et économique qui prône le développement industriel comme facteur essentiel du progrès social. Cette doctrine eut de nombreux adeptes dans les milieux intellectuels et scientifiques, en particulier parmi les polytechniciens, mais ne déboucha pas dans les milieux populaires malgré ses efforts de propagande.

Le saint-simonisme c'est aussi une « Église », nouveau christianisme positiviste, qui se concrétisa dans l'éphémère et folklorique communauté de Ménilmontant.

En tant qu'organisation le saint-simonisme éclata après 1832. Beaucoup de ses membres, abandonnant les extravagances du mouvement, furent des acteurs du développement industriel sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, soit comme hauts fonctionnaires, soit comme patrons d'industrie.

BOURDON OU NASMYTH, UN DÉBAT SUR L'INVENTION DU MARTEAU PILON

par Antoine de BADEREAU

Qui a inventé le marteau-pilon ?
François Bourdon ou James Nasmyth.
Le débat dure depuis l'origine.

Les ouvrages anglo-saxons soutiennent que c'est James Nasmyth, et quand ils citent François Bourdon, c'est pour rejeter ses prétentions et pour jeter un doute sur l'honnêteté de Schneider et Bourdon dans cette affaire.

Certains auteurs français se prononcent pour une double paternité. Par exemple on peut lire à l'article « Machinisme » de l'Encyclopaedia Universalis, sous la signature de Bertrand Gille : « La seule grande invention [dans la première partie du XIX^e siècle] est le marteau-pilon à vapeur d'*Eugène* Bourdon et de James Nasmyth. »

Le nouveau Musée des Arts et Métiers ignore complètement François Bourdon et le

panneau de présentation des marteaux-pilons s'intitule « Marteau-pilon à vapeur de Nasmyth, 1841 ».

Examinons les données de cette affaire, à partir des sources qui défendent la thèse Schneider et de celles qui défendent la thèse Nasmyth.

Rappelons que depuis le Moyen-Age le forgeage est réalisé avec des marteaux à axe horizontal dont la masse est soulevée par un arbre à cames, couplé à une roue hydraulique. A la fin du XVIII^e siècle on remplace simplement la roue hydraulique par une machine à vapeur. C'est ce qu'on fait, au Creusot comme ailleurs, jusqu'en 1841.

L'IDÉE DE MARTEAU A VAPEUR AVANT BOURDON ET NASMYTH

James Watt, dès le 28 avril 1774 demandait un brevet dans lequel il décrit de gros marteaux « *pour forger ou estamper le fer... en fixant les dits marteaux soit directement au piston, soit à la tige du piston* ».

En 1806, W. Derewell prend un brevet pour un marteau-pilon soulevé par la vapeur¹.

En France, François Cavé² fait le 11 juin 1836 la demande pour un brevet de 5 ans pour « une machine mue directement par la vapeur ou tout autre gaz élastique, destinée à remplacer le balancier, le mouton et tout autre machine semblable³. Nous ne savons pas jusqu'où il poussa la réalisation. Nous verrons plus loin qu'en 1842, son atelier ne dispose pas de marteau-pilon à vapeur.

1 - Casalonga - Etudes sur les marteaux-pilons- Paris - 1888- Cote AFB 3B1110.

2 - Cavé, constructeur de machines installé à Paris. Adolphe Schneider le visite fréquemment pour lui vendre des tôles produites par Eugène aux Forges de Bazeilles et aurait donc pu être au courant des essais de pilon.

3 - Maurice Daumas - Histoire générale des Techniques - t. 3 - p.112

Le meilleur état de la question est donné par le compte rendu de l'ingénieur de la Marine Vanéechout sous-directeur des forges royales de la Chaussade (Guérigny)⁴, qui visite différentes forges en Angleterre et en France.

Dans un premier rapport, rédigé suite à la mission en Angleterre en septembre et octobre 1840, on peut lire :

« ... on a proposé ... d'employer des moutons très lourds, dont l'élévation s'obtient directement par l'action de la vapeur sur un piston.

Ce procédé aurait été utilisé dans l'usine d'Indret, mais les résultats de ces essais ne me sont pas connus.

En Angleterre, MM. Nay Schmidt (sic), à Patricoft, et Morgan à Bristol, m'ont indiqué l'usage du mouton comme un moyen de martelage dont ils espéraient tirer un grand parti.

Un mouton d'une grande puissance a été installé dans les usines du Creusot ; il serait intéressant de connaître les résultats de son emploi dans cette usine. » Ainsi il est établi que le pilon existe au Creusot, alors qu'il n'est chez Nasmyth qu'à l'état d'espérance.

Un second rapport donne le compte rendu de visites faites au Creusot en juillet 1842, chez Cavé à Paris et chez Hallette à Arras en septembre et octobre suivants. Le Creusot a alors un marteau-pilon en état de fonctionnement alors que les deux autres forgerons n'ont encore que des marteaux à came.

Ainsi l'idée du marteau à vapeur était dans l'air depuis des années. Elle n'attendait vraiment que cela devienne une nécessité absolue d'avoir un engin de forgeage plus puissant que les engins traditionnels.

LA THESE SCHNEIDER



François Bourdon

Une lettre de François Bourdon écrite au Directeur du Moniteur industriel le 2 juin 1844 fait le résumé de la question :

Je viens de lire, dans votre n° du 30 mai 1844, une lettre de M. Nasmyth de Patricoft, par laquelle je suis interpellé personnellement, relativement au marteau vertical à vapeur.

En mai 1840, lorsqu'il a été question de fabriquer, dans les ateliers du Creusot, de grands appareils pour la navigation, pénétré de l'insuffisance des moyens connus et employés jusque là pour forger de grosses pièces, j'ai proposé à MM. Schneider le projet d'un marteau vertical, attaché directement à la

tige d'un piston à vapeur. J'en ai alors communiqué le dessin à diverses personnes, entre autres à MM. Mimerel, Bertrand et Paulin, en mission au Creusot pour le Ministère de la Marine.

Ce fut deux mois après (juillet 1840) que j'eus l'honneur de voir MM. Nassmyth-Gaskell dans leur vaste établissement de Patricoft, et j'ai su d'eux qu'ils cherchaient à réaliser l'idée d'un marteau à vapeur, dont les dispositions différaient essentiellement de celle du projet que j'ai fait exécuter comme je l'avais conçu. Les dispositions étaient telles que j'apprends sans étonnement, par la lettre de Nasmyth, que sous cette forme il avait vainement pendant trois ans essayé de faire accueillir son idée, et qu'il n'avait pas osé l'exécuter, même dans de petites proportions, pour le service de ses beaux ateliers.

En avril 1842, lorsque nous avons eu le plaisir de voir M. Nasmyth au Creusot, notre machine fonctionnait depuis quinze mois. Nous avons alors surmonté les difficultés que présente

4 - Résumé des observations faites en 1840 et 1842 dans divers ateliers français et anglais, par l'ingénieur de la Marine Vanéechout, (Imprimerie Royale 1844 - cote AFB 3B1149)

souvent la mise en service des appareils les plus simples ; et nous n'avons employé aucun des moyens que cet ingénieur dit nous avoir indiqués.

Je lui ai présenté cet instrument non comme son marteau, mais comme la réalisation d'une idée qu'il avait eu comme moi, et que, du reste, plusieurs ingénieurs avaient conçu de leur côté, notamment MM. Thomas et Laurens, M. Rossin⁵, directeur d'Indret.

Cette pensée était bien simple, en effet, puisqu'il s'agissait seulement de remplacer par la vapeur la poulie et la corde employées ordinairement pour les moutons de forge à bras ; mais la question était toute entière dans l'application.

(Copie de Lettres COP018 f° 324 - 2 juin 1844)

Les rapports de gérants à l'Assemblée générale des actionnaires⁶ nous permettent de préciser les dates rapportées par Bourdon.

Le 4 mars 1841 il est dit :

« ...en présence des résultats que devaient donner les grands appareils de 450 chevaux dont la Marine voulait bien nous confier l'exécution, il n'y avait pas à balancer pour mettre nos ateliers en mesure de réaliser ces travaux d'une nature toute spéciale.

Après avoir étudié à ce sujet, les ateliers de constructions analogues de l'Angleterre et fournis nous-même les plans de ces appareils à la Marine qui a donné son approbation, nous avons estimé à 150 000 francs environ, sur le devis de M. Bourdon, la dépense que va nous nécessiter l'établissement des nouveaux engins et outillages spéciaux qui nous sont indispensables. Notre intention est de diviser cette dépense en deux catégories.

La première qui est portée pour 100 000 F doit comprendre tout ce qui peut être considéré comme une nouvelle fondation à demeure, tels que :

1° Une forge neuve qui renfermera un grand marteau à soulèvement de 3 500 k environ, mu par une machine à vapeur de 20 chevaux et un 2° marteau en forme de mouton du poids de 2 000 k mu directement par un piston à vapeur.

2° une machine à planer...(rabot)..

3° Un alésoir vertical... »

On voit donc qu'en mars 1841 la décision de construire un pilon à vapeur est arrêtée, mais l'engin principal reste un marteau à soulèvement classique mu par une machine à vapeur. Les Schneider n'ont pas encore eu l'audace de franchir complètement le pas.

A l'Assemblée générale suivante, le 31 janvier 1842 :

« Nous avons beaucoup à nous applaudir de ces nouveaux moyens de fabrication et surtout du marteau ou mouton à vapeur pour lequel nous prenons un brevet en France et en Angleterre. Il nous donne des résultats des plus satisfaisants et nous permet de faire sans trop de difficulté et avec la plus grande perfection les plus grosses pièces de forge.

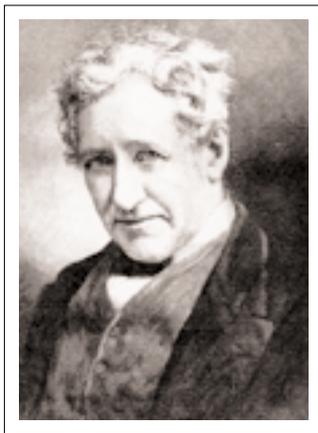
La construction de nos 450 est en conséquence fort avancée et nous comptons expédier le premier au port de Toulon dès le mois de mai prochain... »

Le brevet a été demandé le 13 octobre 1841. Il est donc avéré que le pilon était opérationnel dès la fin 1841, même si des modifications sont encore intervenues en février 1842.

5 - Dans ses mémoires Nasmyth raconte avoir visité Indret début 1842, au cours du périple qui l'amena au Creusot. Il fait un très grand éloge de M. Rosine, le directeur, avec lequel il passa deux jours. « I have rarely met with a more perfect union of the sound practical machanic, a strong common sense, and yet with a vivid imagination, wich threw a light upon every subject that he touched. » Bien qu'il n'en fasse pas mention, on peut penser que les deux hommes ont discuté de marteau à vapeur et que Nasmyth a été au courant des essais d'Indret.

6 - Cote 187AQ0002-01.

LA THESE NASMYTH



James Nasmyth

Monsieur Smiles dans «Industrial biography» (juillet 1865)⁷ donne la version suivante :

M. Nasmyth, consulté par les ingénieurs du steamer « Great Britain », avait imaginé son marteau-pilon et envoyé des dessins aux principaux maîtres de forge anglais

avant d'avoir pris aucun brevet (il n'était pas alors assez riche pour faire cette dépense, et son associé, M. Gaskell, s'était refusé à lui avancer des fonds), lorsque M. Bourdon, accompagnant M. Schneider, se rendit à Patricoft pour commander quelques appareils. « M. Nasmyth était alors en voyage ; mais son associé, empressé de faire accueil aux étrangers, les conduisit à l'usine, et leur fit voir tout ce qu'il y avait de nouveau et d'intéressant dans l'outillage. Il leur montra les plans faits par Nasmyth, entre autre ceux du marteau à vapeur. Les visiteurs furent frappés de la simplicité de l'instrument, de son caractère pratique, et Bourdon prit à ce sujet des notes minutieuses. A son retour, M. Nasmyth fut instruit de la visite des ingénieurs français ; mais il apprit seulement la communication des dessins de son marteau lorsqu'il fit un voyage en France, au mois d'avril 1842. Il visitait, accompagné de M. Bourdon, les forges du Creusot. Il s'arrêta tout à coup, plein de surprise, devant un arbre coudé, non seulement forgé d'une seule pièce, mais encore découpé. " Comment avez vous pu forger cet arbre ? " s'écria Nasmyth. " Mais ! avec votre marteau," répondit Bourdon. Tout s'expliqua bientôt. Frappé de l'ingénieuse simplicité de l'outil, celui-ci, à son retour en France, s'était empressé d'en exécuter un d'après les données fournies par M. Gaskell. L'outil n'était cependant pas tel que son inventeur l'avait conçu, et il suggéra plusieurs améliorations conforme au plan original qui furent aussitôt adoptées. »

De retour en Angleterre, M. Nasmyth ne put obtenir qu'en juin 1842 la somme dont il avait besoin pour s'assurer la propriété de son invention par un brevet.

Dans ses mémoires, publiées en 1883⁸, Nasmyth, confirme cette version, en la précisant :

« Cette lettre (de la « Great Western Cy ») me plongea immédiatement dans la réflexion...

...Le remède évident (aux insuffisances des engins existants) était d'inventer une méthode par laquelle un lourd bloc de fer serait soulevé à une hauteur suffisante au dessus de l'objet sur lequel on voulait frapper, et de le laisser tomber sur la pièce, en le guidant dans sa descente par quelque moyen simple qui donne la précision nécessaire à l'action de percussion de la masse tombante. Poursuivant cette idée, je pris mon carnet de croquis, sur les pages duquel je matérialisais généralement ma pensée (I generally thought out), à l'aide d'une plume et d'un crayon, des adaptations mécaniques que j'ai conçues dans mon esprit, et par là les rendre visibles. Je dessinais alors rapidement mon marteau à vapeur, l'ayant en entier clairement devant moi dans mon esprit (in my mind's eye). En un peu moins d'une demi-heure après avoir reçu la lettre de Mr. Humphries exposant ses difficultés, j'avais la totale conception de tous ses détails d'exécution, devant moi sur une page de mon carnet de croquis, dont je joins une reproduction photographique réduite. La date de ce premier dessin était le 24 novembre 1839...

On verra que, simple et rapidement esquissée comme elle l'était, ma première définition du marteau à vapeur présentait tous les éléments essentiels de l'invention. Chaque détail du dessin garde aujourd'hui la forme et l'arrangement que j'ai donné il y a quarante-trois ans...

J'écrivis aussitôt à Mr. Humphries, et lui envoyai un dessin de mon projet de marteau... Mr. Humphries fut enchanté de mon dessin. Il le soumit à Mr. Brunel, ingénieur en chef du navire, à Mr. Guppy, le directeur, et à d'autres personnes intéressées par l'entreprise, par tous il fut chaudement approuvé. C'est pourquoi je donnais à la Compagnie la permission de communiquer mon dessin aux maîtres de forge qui pouvaient être disposés à construire un marteau à vapeur... »

7 - Cité par Percy dans son « Traité de Métallurgie » (Tome 4 - p. 81).

8 - Le texte complet de l'autobiographie de Nasmyth peut être lu sur le site Internet « www.bibliomania.com ».

Le projet n'eut pas de suite immédiate en raison de la substitution de la roue à aubes par l'hélice pour le « Great Britain », ce qui n'imposait plus l'utilisation du marteau-pilon. Il y eut alors par ailleurs une profonde dépression économique qui affecta la métallurgie et la mécanique.

« Bien que j'écrivis aux directions des grandes firmes, en insistant sur l'importance de mon invention, et en leur envoyant des dessins de mon marteau à vapeur, il ne me fut pas possible d'obtenir une seule commande. C'est vrai ils approuvèrent cordialement mon plan, et étaient très frappés par sa simplicité, son unité et sa puissance apparente... »

Les deux thèses sont donc en accord sur le fait que la réalisation du Creusot a largement précédé toute réalisation de Nasmyth. Elles font toutes deux état de conversations franches entre les deux industriels sans souci de protection d'une propriété industrielle. Nasmyth le reconnaît puisqu'il dit ailleurs⁹ :

Question : *Avez-vous modifié quelque*

point de détail à la suite de votre visite au Creusot ?

Réponse : *Non ; au contraire, en conversant avec M. Bourdon, je dis, très naturellement, « Avez-vous rencontré quelque difficulté pratique ? » Il me dit que la seule difficulté rencontrée était la rupture entre la tige du piston et la masse tombante. Je pris immédiatement mon carnet de croquis et dessinai pour lui le dispositif particulier que j'avais fait depuis le début pour palier à cette difficulté, par l'interposition d'un matériau élastique. Il me remercia beaucoup pour cela. Je dessinais pour lui quelques autres détails qu'il n'avait pas, qui avaient échappé à son attention dans l'examen qu'il avait fait de mon dessin dans mon usine. »*

Comment admettre que, surpris de voir son invention indûment utilisée au Creusot, il en rajoute en donnant des renseignements complémentaires ? Il est par ailleurs patent que l'interposition d'un matériau élastique à l'emmanchement de la tige dans la masse tombante est une solution qui ne marche pas.

LA PIÈCE A CONVICTION DE NASMYTH

Un procès en justice les aurait renvoyés dos à dos faute de preuve. Ce procès impossible en justice, Nasmyth a voulu le faire devant l'opinion, dans la presse. Sa thèse a été acceptée en Angleterre sans examen.

Toute l'argumentation de Nasmyth et de ceux qui le suivent repose sur l'existence d'un dessin daté du 24 novembre 1839¹⁰, qui aurait été communiqué à Schneider et Bourdon.

Dans ses mémoires, Nasmyth a fait figurer la reproduction d'une page d'un de ses carnets de croquis. Les questions que nous pouvons alors nous poser sont celles-ci :

Y a-t-il là une définition suffisamment claire et précise pour permettre à tout « homme de l'art » de construire l'engin ?

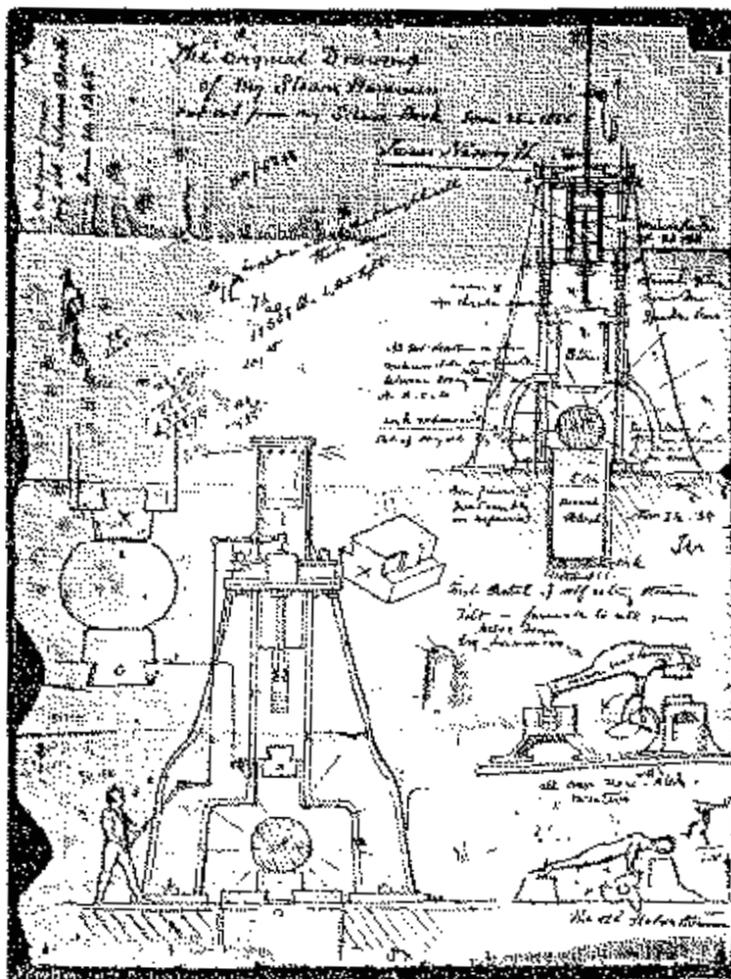
Y a-t-il là des éléments de nouveauté par rapport à ce qui a été fait, ou qui a été breveté antérieurement ?

Il s'agit d'un simple croquis sur lequel figurent deux représentations de pilon.

L'une (en haut à droite) est un brouillon difficile à interpréter. On comprend que c'est là l'esquisse que Nasmyth a réalisée dans la demi heure qui a suivi la réception de la lettre de la « Great Western ». Il comporte autant que l'on puisse deviner, des dispositifs assez complexes. Il semble qu'il y ait des colonnes (cylindriques ?) pour servir au guidage de la masse, avec peut-être des ressorts pour amortir le choc à la remontée. Au-dessus du pilon quelques traits font supposer un dispositif particulier mais dont on ne peut deviner ni le rôle ni le fonctionnement. Est-ce le

9 - Déposition de Nasmyth devant la Commission de brevets de la Chambre des Communes (« THE SELECT COMMITTEE ON LETTERS PATENT »), en juin 1871. Eugène Schneider alors en exil en Angleterre à la suite de la chute de l'Empire, déposa également devant cette Commission.

10 - Copie de ce dessin jointe à ce document.



Le livre croquis (Scheme book) de Nasmyth - Reproduit dans ses mémoires

dispositif d'automatisme que Nasmyth avait prévu initialement et qui s'est avéré inutile ?

L'autre vue correspond à un dessin beaucoup plus « au net ». Entre les deux dessins, il y a toute une évolution, une pensée qui se précise en éliminant des éléments inutiles. C'est bien l'image du marteau-pilon que nous connaissons. Ce second dessin a-t-il été fait dans la même demi-heure que l'autre ? On remarquera que la date du 24 novembre 1839 figure à la base du premier dessin.

Nasmyth prétend qu'il a communiqué un croquis de son projet à différents ingénieurs. Ce ne peut être le croquis de son sketch book mais un dessin « au propre » plus précis. Il serait alors vraisemblable que ce soit ce dessin « au propre » qui a été présenté à Schneider et Bourdon en juillet 40. Cela concorderait avec les deux versions. Schneider dit avoir discuté et critiqué le projet de Nasmyth : comme aurait-il pu avoir un avis sur

l'esquisse initiale compréhensible seulement par son auteur. Nasmyth dit que Bourdon a copié soigneusement les détails de son dessin. Or le dessin du carnet de croquis n'en comporte pas. On notera que Schneider dit que le dessin a été tiré d'un « portofolio », ce que l'on peut traduire par carton à dessin, alors que le croquis du « sketch book » n'a été détaché de celui-ci que le 24 juin 1845.

Ce dessin largement diffusé devait évidemment comporter la définition de détails qui ne figurent pas, ou ne sont pas compréhensibles, sur l'esquisse.

Pourquoi Nasmyth fait-il figurer dans ses mémoires son croquis initial et non le dessin beaucoup plus explicite qui lui a servi à faire connaître son invention ? C'est peut-être que cela aurait fait apparaître les erreurs de conception relevées par Schneider et Bourdon.

Nasmyth affirme avoir en une demi-heure conçu entièrement le projet dans tous ses détails d'exécution tels qu'ils ont ensuite été définitivement adoptés. Il n'y a pas besoin de connaître grand chose à l'industrie mécanique pour constater que, dans le croquis en question, il n'y a aucun des détails d'exécution dont l'étude demande la réalisation de multiples plans. Il serait

miraculeux que pour un engin aussi complexe, toutes les solutions de détail aient été trouvées avant même d'être dessinées. Il serait également extraordinaire que pour un engin nouveau, mettant en jeu des contraintes de choc encore jamais rencontrées aucune modification après essais n'ait été nécessaire.

LE MARTEAU-PILON EST-IL UNE INVENTION ?

La première énonciation de l'idée du marteau-pilon, comme on l'a vu plus haut, revient à Watt. Si on croit que l'invention est essentiellement un acte de l'esprit, une idée, Watt est l'inventeur du marteau-pilon à vapeur, et cela tient en une ligne : « *forger ou estamper le fer... en fixant les dits marteaux soit directement au piston, soit à la tige du piston* ». A partir de cette idée tout ingénieur peut construire un engin répondant à cette définition, sans invention essentielle complémentaire, simplement en appliquant les « règles de l'art ».

Les brevets pris aussi bien par Schneider que par Nasmyth n'avaient sans doute que peu de valeur en face des différentes antériorités que nous avons citées.

Dans le cas du pilon, l'invention est simple, mais la réalisation pose des problèmes. Ce

n'est pas tout de concevoir une mécanique dont la cinématique corresponde à l'invention, et qui marche « sur le papier ». Jamais sans doute on avait construit un ensemble mécanique soumis à des chocs si violents et répétés. Les ingénieurs étaient jusqu'à présent en présence de phénomènes statiques ou suffisamment lents pour être considérés comme statiques. Il n'existait pas alors de moyen de calcul pour des efforts dynamiques. Comment faire tenir les différentes pièces, les assemblages, les fondations, sous ces chocs ? Il fallait s'en remettre à l'intuition et expérimenter, analyser les échecs. Les quelques documents qui évoquent les débuts du pilon au Creusot font état de mise au point difficile.

Le mérite de Bourdon est d'avoir eu la persévérance d'aller jusqu'au bout, celui des frères Schneider de lui avoir fait confiance.

EN CONCLUSION

Au sens strict du terme ni Nasmyth, ni Bourdon ne sont les inventeurs du pilon car plusieurs antériorités peuvent leur être opposées.

La réalisation du pilon au Creusot est antérieure de plus d'un an au brevet de Nasmyth et à toute réalisation de sa part.

Même si Nasmyth avait eu une antériorité de l'idée, ce qui n'est qu'une affirmation de sa part, cela n'a aucune valeur si cette idée n'est pas concrétisée par une réalisation dont la date soit attestée, par une demande de brevet, ou, à la rigueur par document précis qui décrirait l'invention avec précision et dont la date soit

incontestable. Comme aucun de ces éléments n'existe, les prétentions de Nasmyth sont inconsistantes.

Bourdon peut être appelé le créateur, le père du marteau-pilon.

Cela retire-t-il du mérite à Nasmyth, un très grand ingénieur ? Quand il en a eu besoin, par une démarche analogue à celle de Bourdon, il a également su construire un marteau-pilon qui fonctionnait, mais ce n'était pas le premier. Il est dommage qu'il ait fait à Bourdon une querelle injustifiée.

L'ÉCOLE SPÉCIALE

L'École spéciale est bien connue des Creusotins de plus de cinquante ans, mais il nous est apparu nécessaire, pour tous les autres lecteurs d'en faire une brève présentation.

Cette institution a eu une place très importante dans la vie du Creusot. Elle a influencé sa culture. Elle a été un des instruments des réussites industrielles de l'entreprise, mais aussi de promotion sociale.

Dès leur arrivée au Creusot les Schneider se sont préoccupés de l'enseignement. Il s'agissait de satisfaire aux besoins d'une population croissante et d'assurer une formation adaptée aux différentes fonctions de l'entreprise.

Vers 1855 il existe déjà un système complet couvrant neuf années d'enseignement, dans ce qui était alors l'École communale et industrielle. Les trois dernières années correspondaient à un enseignement primaire supérieur et ont été à l'origine de ce qu'on a appelé le Groupe spécial puis l'École spéciale.

L'École spéciale a subi des évolutions au cours du temps, changeant de structure, de programmes, de conditions d'admission, en fonction des besoins industriels, et des changements intervenus dans l'enseignement public aussi bien en amont (niveau de l'enseignement primaire) qu'en aval (principalement niveau du concours des Ecoles d'Arts-et-Métiers).

On y a toujours visé un enseignement de haute qualité, comparable à celui des meilleurs établissements du même genre. Ce n'était pas un enseignement technique proprement dit, mais plutôt un enseignement donnant les bases pour la technique. Il n'y avait pas à ce niveau de spécialisation. Les disciplines de culture générale (littérature, histoire, etc.) y ont toujours eu une place importante. Les disciplines scientifiques y étaient naturellement largement incluses. Le but était certes de satisfaire aux besoins de l'entreprise, mais aux besoins à long terme.

Les enseignants et en particulier les directeurs étaient recrutés avec grand soin. Ils avaient une haute idée de leur rôle de formateurs et d'éducateurs.

Cela a toujours été un enseignement basé sur une sélection importante. L'entrée se fait sur un concours ouvert à tous, élèves des écoles primaires Schneider ou non, enfants du personnel de l'entreprise ou non. A l'issue de chaque année, ceux qui n'étaient pas admis dans la classe supérieure étaient admis dans des classes d'un niveau moindre où l'enseignement était plus pratique, et qui conduisait à l'entrée dans les ateliers comme élèves-ouvriers, ou dans les bureaux suivant une hiérarchie d'emploi qui dépendait du niveau de sortie. Le redoublement était toutefois largement admis.

Contrairement au système scolaire actuel qui a pratiquement supprimé toute sélection dans le primaire et le secondaire, mais l'a reporté dans le supérieur (et dans la vie), le système Schneider ne laissait personne « sur le carreau ».

Dans le petit nombre de ceux qui terminaient le cycle en dernière année, les meilleurs se présentaient au concours des Arts-et-Métiers, les autres rentraient à l'usine comme employés. Embauchés au salaire de 300 F par an (avant 1914), ils avaient des carrières fonction de leurs réussites professionnelles. Certains avaient une promotion rapide, et quelques uns parvenaient aux plus hauts niveaux de la hiérarchie et des salaires.

A. de B.



A l'occasion de la remise de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur à M. BOURGUET (à droite) le 13 mai 1956, par M. Charles SCHNEIDER, M. GERVAIS (à droite) lui remet un cadeau.

HOMMAGE A UN EMINENT ENSEIGNANT CREUSOTIN

Jean-Léon Gervais (1904 - 1985)

L'Académie François Bourdon se devait de rendre hommage à Jean-Léon GERVAIS, ingénieur Arts et Métiers, promotion Cluny 1921. En effet, nombre de ses membres furent ses élèves, alors qu'il enseignait les mathématiques et la mécanique à "l'Ecole Spéciale" des établissements Schneider.

Après avoir rappelé à grands traits sa carrière de professeur, nous citerons de larges extraits de l'allocution prononcée, le 13 octobre 1979, devant près de cent de ses anciens élèves, par l'un d'eux Pierre CHAFFIOTTE, lors d'une réception organisée en son honneur par le groupe régional des ingénieurs Arts et Métiers. Au cours de celle-ci, il fut honoré par ses pairs et félicité pour la récente attribution de la Médaille d'or de l'Enseignement Technique.

A cette allocution, le nouveau médaillé répondit longuement. Nous avons retenu en troisième lieu l'essentiel de ses propos.

Enfin, nous avons extrait du "Livre d'or", recueil de messages d'anciens élèves à leur professeur, remis à cette occasion, en reconnaissance de ce qu'ils lui doivent, quelques témoignages choisis parmi les plus représentatifs.

La carrière de Jean-Léon Gervais



A la salle des maîtres de l'Ecole Spéciale, Jean-Léon Gervais et Henri Contassot, en juillet 1935, trois ans avant l'entrée de ce jeune élève à l'Ecole de Cluny.

On remarquera, entre les mains du maître, une règle à calculs, objet de la leçon particulière, un outil mathématique devenu obsolète, dont le maniement était autrement plus complexe que celui de nos modernes calculatrices.

Cette carrière fut entièrement consacrée à l'enseignement technique privé. En effet, après deux années seulement passées au Bureau d'Etude "turbines" des Schneider, il fut détaché par la direction, d'abord à temps partiel, puis définitivement, dès 1929, comme professeur à "l'Ecole Spéciale", en 1942 comme directeur de ce même établissement, enfin en 1966 comme Chef du Service des Ecoles de la Société des Forges et Ateliers du Creusot jusqu'à son départ en retraite en 1969.

De 1929 à 1942, il revint à J.-L. Gervais d'enseigner, dans les classes supérieures de l'"Ecole Spéciale" - dites, dans le parler local : 1^{ère}, 1^{ère} supérieure, Sp.Ex.1 et Sp.Ex.2 - les mathématiques et la mécanique, sciences - reines du technicien et de l'ingénieur. L'efficacité et la qualité de cet enseignement se mesurent aux succès obtenus au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers de Cluny : taux d'échec pratiquement nul et, presque tous les ans, un élève reçu comme "major" - le premier de la promotion. Même, en 1934, les trois premiers étaient originaires du Creusot !

Le système d'enseignement des Ets Schneider fournissait à l'usine du Creusot, à tous les niveaux, la quasi-totalité de ses besoins en personnel : ouvriers, employés, techniciens, dessinateurs, ingénieurs ...

Pour ces derniers, de 1919 à 1962, date à laquelle le concours d'entrée aux Arts et Métiers passa à (Bac+1), "l'Ecole Spéciale" présenta directement 407 candidats dont 377 furent reçus, nombre auquel il convient d'ajouter les 35 élèves creusotins qui, de 1962 à 1967, entrèrent à Cluny après une année de Mathématiques supérieures dans un lycée technique.

Soulignons que nombre d'entre eux sont redevables à leur ancien professeur de leur promotion sociale. Il suffit de considérer leur origine : 32 % sont fils d'ouvriers, 40 % fils d'employés et 10 % enfants de petits commerçants ou d'agriculteurs.

Enfin, en outre, J.-L. Gervais créa en 1960 puis dirigea l'Annexe creusotine du Centre associé de Saône-et-Loire au Conservatoire national des Arts et Métiers, centre chargé de la promotion supérieure du travail.

Les mérites de ce professeur furent officiellement reconnus par la remise des Palmes académiques en 1967.

Plus encore, la Médaille d'or de l'Enseignement technique lui fut attribué par arrêté du Ministre de l'Education nationale en date du 22 février 1979.

Il laisse, dans la mémoire d'un grand nombre de Creusotins, le souvenir d'un enseignant de grande qualité, alliant la pédagogie à la parfaite maîtrise des matières enseignées, mais aussi celui d'un éducateur exigeant. De hautes valeurs morales étaient pour lui inséparables de l'enseignement : instruction et éducation étaient indissociables.



Décembre 1967... lors de la cérémonie de remise des Palmes Académiques.

Extraits de l'allocution prononcée le 13 octobre 1979, à l'adresse de J.-L. Gervais, par Pierre CHAFFIOTTE, membre de l'Académie des Sciences, l'un de ses anciens élèves :

*Cher Maître, cher Camarade, cher Ami,
Mesdames, Messieurs,*

Si je commence cette allocution par une adresse dont la solennité s'accorde mal à la chaude cordialité de cette soirée, c'est parce que nous vous avons d'abord connu comme "un Maître" avant que vous ne deveniez le nôtre, et notre Directeur, nous, les anciens petits Creusotins, [...]

De l'Enseignement Technique, Le Creusot offrait une illustration particulière, les Ecoles Schneider fournissant à des ateliers de renommée mondiale le personnel technique de tous niveaux dont ils avaient besoin. Bien plus, ces écoles, vilipendées par ceux qui voulaient y voir le pire exemple du paternalisme, se révélaient, au contraire, être un magnifique instrument de promotion sociale, [...]

Les enfants du Creusot entrant aux "Spéciales" et qui, quelle que soit leur origine sociale, "apprenaient bien", selon le langage populaire, c'est-à-dire faisaient la preuve de leur intelligence, de leur assiduité, de leur aptitude au travail et d'une ambition familiale raisonnable, étaient assurés d'une sollicitude grâce à laquelle ils franchissaient plus aisément les étapes ascendantes d'une formation qui les menait jusqu'aux sommets de l'enseignement local, les "Spex" (Classes Spéciales Examens), prémices de la réussite ultime : "l'entrée aux Arts à Cluny". [...]

Dans ces classes spéciales, la discipline-reine, celle qui constitue le langage de base de l'ingénieur, les mathématiques, était enseignée par un homme inspirant un grand respect par sa personnalité et son rayonnement : Monsieur Gervais. [...]

Puis, le professeur principal qui avait fait franchir la grande étape à des dizaines et des dizaines de privilégiés, se vit confier la responsabilité globale de tout le système d'enseignement Schneider au Creusot. A ce titre, devenu Directeur des Ecoles Schneider, il dut non seulement continuer à assumer avec efficacité le succès des mieux doués en acheminant la plupart d'entre eux vers les Arts et Métiers, mais aussi préparer tous les autres élèves à une vie professionnelle correspondant à leurs aptitudes, autant qu'aux besoins objectifs d'une économie excellemment servie, au plan local, par l'usine du Creusot.

C'est cette carrière, tout entière consacrée à l'éducation, à l'enseignement et à la formation des personnels techniques [...] que les pouvoirs publics ont sanctionnée et honorée par l'attribution de la Médaille d'Or de l'Enseignement Technique. [...]

Extraits de la réponse de J.-L. Gervais :

[...] je suis profondément touché de votre affectueuse sympathie, de l'expression de votre reconnaissance, de celles des absents et qui m'ont écrit [...].

Pensant à ce qu'à été l'"Ecole Spéciale", permettez-moi de dire que nous devons notre reconnaissance à ses Fondateurs qui en ont assuré la vie matérielle de 1873 à 1970, à ses anciens Professeurs [...].

Malgré de grosses difficultés, les bombardements (qui ont détruit notre Atelier et la moitié de notre Ecole), les repliements de toute l'Ecole, à l'ENSAM de Cluny et au Château d'OUILLY, cette Ecole, pendant près de 100 ans et sans interruption, a continué à jouer son rôle, qui, dès le début, était double : social d'abord et en correspondance avec les besoins d'une industrie qui se modernisait de jour en jour.

Il est bon de savoir que l'Ecole Spéciale, déclarée Ecole Primaire Supérieure, était libre de ses méthodes d'enseignement et a pu dispenser au Creusot un Enseignement technique, sans pour autant former des spécialistes, mais donnant de plus en plus aux Elèves une formation générale scientifique et technique.

Vous connaissez, bien sûr, ce qu'était la préparation aux Arts et Métiers. En fait, par l'Ecole Spéciale, la première admission à l'Ecole d'Aix (Cluny n'existait pas) date de 1881 [...].

La préparation des Arts et Métiers a été interrompue de 1900 à 1919, période pendant laquelle Le Creusot formait ses propres ingénieurs, en 3 ans, dans un "Cours Supérieur", le "CABOULOT". Le Creusot a repris la préparation aux Ecoles d'Arts et Métiers, pour l'Ecole de Cluny, en envoyant directement des élèves, de 1919 à 1962, date à laquelle une année de Mathématiques Supérieures dans les lycées techniques devenait nécessaire pour affronter les épreuves du Concours d'Entrée.

Le Creusot a continué son œuvre d'Enseignement technique, en organisant, bien avant que cela ne soit nécessaire, la préparation au Baccalauréat Mathématiques et Technique [...] Ce baccalauréat a permis à l'Ecole Spéciale, de continuer à envoyer des Elèves à Cluny, par les Lycées techniques, mais aussi aux Ecoles assimilées, Strasbourg, Clichy, à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA), à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort, aux grands Lycées, en Faculté (même de Médecine). [...]

On a souvent reproché à l'Ecole Spéciale d'avoir une sélection trop sévère. A l'époque où la majorité des Creusotins travaillaient à "l'Usine", cette méthode a permis à cette firme d'avoir des ouvriers et des employés intelligents, de haute qualité professionnelle, les meilleurs d'entre eux accédant rapidement à la maîtrise pour constituer un bon encadrement jusqu'au grade de Chef d'Atelier et d'Ingénieur de l'Etablissement.

Mais il est bon de dire aussi que l'on retrouve un peu partout en France, des "Anciens de l'Ecole Spéciale" ayant fait leur chemin dans toutes les Industries. J'ai rencontré, dans les Lycées professionnels, les Lycées techniques, bon nombre de Professeurs techniques qui ne renient pas leur "Ecole Spéciale". [...]

Cependant, cette sélection avait l'inconvénient d'arrêter trop tôt les études des Elèves. Pour pallier cette lacune, nous étions arrivés, dans les dix dernières années, par des augmentations progressives d'effectifs à tous les échelons, à avoir en Seconde, 1^{ère} T et Terminale E, le même nombre d'Elèves que l'on trouve maintenant dans les mêmes classes du Lycée polyvalent du Creusot.

En même temps, des Cours de Promotion Professionnelle, dirigés par Monsieur DEMONMEROT ont été créés pour les ouvriers. Tout a commencé le jour où j'ai réussi à organiser la préparation du Brevet Professionnel d'Ajusteur qui n'existait pas en Saône-et-Loire. [...]

En 1960, j'avais le bonheur de créer une Annexe du Centre Associé de Saône-et-Loire au Conservatoire National des Arts et Métiers dont le siège est à Chalon-sur-Saône, annexe qui, dès les premières années, quantitativement et qualitativement, était aussi importante que le siège.

Cette création a été une entreprise difficile, mais grâce à la collaboration efficace des Ingénieurs des "Grandes Ecoles" travaillant à la Société des Forges et Ateliers du Creusot, des Professeurs de l'Ecole Spéciale, Cours Magistraux, Travaux Pratiques ont été assurés : les étudiants du soir et du samedi n'hésitèrent pas à aller jusqu'à Cluny pour exécuter les Travaux Pratiques de Mécanique. [...]

Ainsi, ceux qui voulaient bénéficier des Cours de Promotion Supérieure du Travail, du Creusot, d'Autun, de Gueugnon, de Paray, purent, eux aussi, selon leurs capacités, s'élever dans l'échelle sociale. Croyez que ces neuf années que j'ai passées à diriger ces Cours ont été pour moi, enrichissantes du point de vue humain [...].

Extraits du livre - souvenir de l'attribution de la Médaille d'or de l'Enseignement Technique

Ce "Livre d'or" comporte cent neuf messages d'anciens élèves à leur professeur. On appréciera, à la lecture de l'échantillon que nous avons retenu, la spontanéité et la sincérité de ces témoignages et leur remarquable concordance.

La date qui figure en tête de chaque citation est celle de la dernière année d'étude de l'élève à l'Ecole Spéciale.

1930/44/46 (Témoignage collectif de quatre anciens élèves).

Votre vocation d'enseignant s'est bien vite révélée, fortifiée, épanouie tout au long de vos quinze années de professorat en mathématiques [...]. Vous prenez ensuite la responsabilité de Directeur, votre vocation devient un véritable sacerdoce. Tous, enfants d'ouvriers, de cadres... de toutes origines, vous les connaissiez, vous faisiez vôtres leurs problèmes et ceux de leurs familles. Combien doivent à vos efforts inlassables auprès de leurs parents d'avoir pu continuer leurs études. Votre sens profond de la justice sociale orientait tout particulièrement votre sollicitude vers les plus dévotisés.

1932 . *Ma tête fut dure et vos efforts méritoires. C'était au temps lointain où les cours débutaient à 6h30 du matin. Curieusement, nous ne fûmes pas traumatisés. Je vous en garde reconnaissance et, si vous le permettez, affection.*

1933 . *Je n'ai jamais oublié que, sans votre démarche auprès de mes parents, je n'aurais jamais été Gadzarts. Toute ma reconnaissance.*

1936 . *Vous m'auriez appris - et fort bien appris - ce qui s'apprenait, cela suffirait amplement à ma reconnaissance. Mais, par delà les programmes des sèches mathématiques et autres abruptes disciplines, vous m'avez appris - bien plus rare et plus précieux - quantité de choses qui ne s'apprenaient pas. Pour tout, merci !*

1937 . *Le Gadzart que je suis se doit d'évoquer le long cheminement que nous avons parcouru ensemble depuis octobre 1932. Février 1933, novembre 1942, autant de dates qui marquèrent ma vie d'adolescent puis de jeune professeur prenant le relais dans la voie que vous aviez si magistralement tracée. Certaines furent douloureuses, mais le maître su m'aider comme l'aurait fait un père.*

1942 . *De tous les professeurs dont ma jeunesse a reçu l'empreinte, Léon Gervais fut bien celui qui y grava la marque la plus profonde. Professeur ? Il l'était, certes. Mais, plus, il fut pour moi un maître, et un maître vénéré.*

Maître par la qualité de sa pédagogie. Former des intelligences, ce n'était pas seulement pour lui transmettre des connaissances - encore qu'il le fit avec un rare talent - c'était aussi enseigner la rigueur dans la méthode, la logique implacable du raisonnement, la fidélité permanente au réel.

Maître par son sens aigu du devoir. Rien, dans son métier d'éducateur, qui ne fût droiture, respect de ses élèves, parfait accomplissement de sa tâche.

Comment une telle discipline de l'esprit n'aurait-elle pas été accompagnée d'une certaine rudesse ? A quelles exigences sa passion d'enseigner ne le poussait-elle pas !

1942 . *Compétence, puissance de travail, esprit d'organisation, méthode, logique, clarté d'esprit, pédagogie de haut niveau, simplicité, modestie, droiture et rayonnement, telles m'apparaissent, au sein d'une énumération non exhaustive, les qualités fondamentales que vous avez manifestées au cours d'une carrière professionnelle dont l'empreinte, tel un label, a marqué à tout jamais vos anciens élèves de l'Ecole Spéciale.*

1944 . *Pour votre inlassable dévouement à la cause de l'enseignement scientifique et technique et de l'éducation des jeunes, en tant qu'animateur puis responsable de la formation d'un grand nombre de futurs ingénieurs, de techniciens qualifiés, de spécialistes de tous ordres, je vous exprime ma profonde reconnaissance ainsi que mon amitié.*

1944 . *Au plus fort de la tourmente [...] vous nous avez aidés à franchir un cap difficile dont nos mémoires gardent toujours le fidèle souvenir. Car il est fondé, ce souvenir; sur les valeurs fondamentales que vous avez largement contribué à nous inculquer : le sens et la grandeur du travail, celui du devoir, la rigueur et aussi le raisonnement, l'honnêteté, le respect d'autrui, pour n'en citer que quelques unes.*

1945 . *Vous avez été pour moi en même temps que l'ingénieur, soucieux de faire confronter théorie et réalité, l'homme de cœur qui a su s'intéresser aux problèmes personnels des élèves et pour qui l'Éducation passait avant et à travers l'Instruction. Si nous avons reçu, sous votre houlette, de solides bases scientifiques et techniques, couronnées chaque année par un brillant palmarès, nous avons pu aussi, grâce à vous, nous ouvrir l'esprit aux problèmes d'un monde qui allait changer rapidement, en particulier à celui des relations des hommes entre eux, à la "question sociale" comme nous disions alors.*

1948 . *Je voudrais être l'interprète des remerciements des parents, de mes parents qui retrouvaient au cours de vos conversations le courage, la confiance, l'espoir dans les moments de sacrifice entraînés par mes études. Tout simplement merci.*

1954 . *Quelle excellente occasion pour replonger dans mes archives ! En sept années - 1947/1954 - 53 bulletins de notes mensuelles, 1458 notes dont 16 fois la note "zéro" et presque chaque fois un petit commentaire du "patron" exprimant ses reproches et ses encouragements, ses craintes, ses compliments ... Témoins d'une école de rigueur, de méthode, de discipline. [...] Avec ma reconnaissance la plus cordiale.*

1955 . *Monsieur le Directeur, je vous dois d'être ce que vous avez fait de moi. Merci.*

1963 . *En témoignage de profonde reconnaissance à Monsieur Gervais qui aimait que l'Éducation soit - alors - liée à l'Instruction et surtout que ses Elèves soient des hommes responsables devant Dieu et leurs semblables. Avec toute ma gratitude.*

*
* *

Il nous faut rappeler le rôle essentiel joué par notre ami Roger BOUILLOT, trop tôt disparu, ancien élève de J.-L. Gervais, dans l'élaboration et l'édition du "Livre d'or" : il en fut vraiment le maître d'œuvre.

Un exemplaire de ce recueil figure au fonds d'archives scolaires de l'Académie François Bourdon, où il peut être consulté.

André VIOLOT

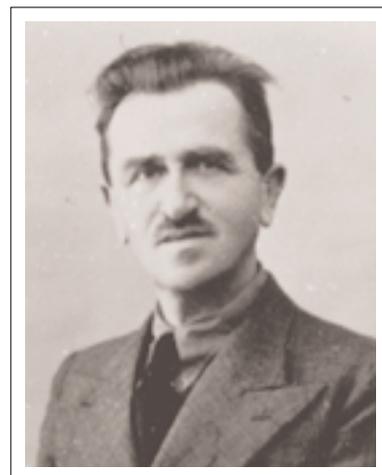
«JE SERVIRAI»

Pierre - Victorin Bourguet (1894 - 1974)

Nombreux sont ceux, parmi les membres les plus âgés de l'Académie François Bourdon qui ont bien connu, en Pierre-Victorin Bourguet, personnalité creusotine du milieu du XX^{ème} siècle, l'instituteur, le professeur ou l'ami. D'autres, plus jeunes, ont simplement entendu parler du combattant de la Grande-Guerre, du prisonnier, du résistant ou du déporté de la seconde guerre mondiale... D'autres enfin ignorent tout de ce que fut cette grande vie.

C'est pour rappeler, préciser et situer dans leur contexte ces points d'histoire - de l'histoire personnelle ou de la grande histoire - que l'équipe de rédaction a voulu publier une notice biographique consacrée à Pierre-Victorin Bourguet en accord avec ses fils. Elle s'appuie entièrement sur des documents rassemblés par ces derniers, documents classés au fonds d'archives de l'AFB.

Le lecteur découvrira, au fil du récit, les convictions, les choix et les grandes causes auxquels se consacra Pierre-Victorin Bourguet.



1936



1944

*Portrait de Pierre-Victorin BOURGUET
par Léon DELARBRE,
camarade de déportation*

Ce 14 janvier 1974 en l'église Saint-Eugène du CREUSOT ont eu lieu les funérailles de Pierre-Victorin BOURGUET âgé de 79 ans.

On n'y compte pas les manifestations de sympathie, d'affection et de reconnaissance.

Le cercueil recouvert du drapeau tricolore de l'union NATIONALE des COMBATTANTS est surmonté du coussin portant ses décorations.

Huit drapeaux d'associations patriotiques l'encadrent.

Autour de la familles et des amis se serrent les personnalités. Parmi elles :

- Monsieur le sous-préfet d'AUTUN
- le député-maire du CREUSOT
- Madame Charles SCHNEIDER¹
- les présidents départementaux et locaux d'associations patriotiques.

De nombreuses personnalités prononcent des allocutions sur le parvis de l'église. Citons Maître GAUDILLERE ancien président départemental de l'UNION FRANÇAISE DES ANCIENS COMBATTANTS :

"Pierre BOURGUET était de ceux, assez rares, qui gagnent à être connus. Malgré sa grande humilité et sa grandeur d'âme, parmi les 36 membres de notre conseil départemental, il était celui qui avait le plus grand nombre de titres à faire valoir mais aussi le plus de mérite."

Quelques jours plus tard Monsieur Jacques CLITON, ingénieur Arts et Métiers (Cluny 1935), creusotin, professeur, directeur scientifique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers écrivait à ses fils :

"J'ai été informé du décès de M. Pierre BOURGUET. Nos familles avaient vécu jusqu'en 1934 en voisins au 154 de la rue Maréchal-Foch au Creusot.

M. BOURGUET m'a accueilli "aux spéciales" en 3/2. Il était de l'époque où les maîtres étaient dévoués. Trop occupé à instruire et à éduquer, il ignorait la revendication.

Il corrigeait méticuleusement nos cahiers à couverture bleue avec statue Schneider et je revois encore parfaitement son écriture particulièrement soignée.

Puis à Saint-Eugène, je chantais sous sa baguette..."

1894 . Pierre-Victorin BOURGUET naît à BARNAS (Ardèche) le 11 octobre 1894. Son père Pierre BOURGUET âgé de 51 ans, tailleur d'habits était veuf d'un premier mariage. Sa mère Marie-Virginie PONTIER seconde épouse a 35 ans. Pierre-Victorin a trois demi-frères : Gustave (16 ans) - Henri (13 ans) - Elie (11 ans) et une sœur âgée de 2 ans. En 1896 il lui viendra encore un frère Jean.

1900 . Le 17 juillet 1900 Pierre BOURGUET décède. Pierre-Victorin devient orphelin de père à 5 ans 1/2. Pour assurer la vie de sa famille, Madame BOURGUET se place en tant qu'employée de maison.

1909 . Pierre-Victorin est alors confié à l'orphelinat de VILLENEUVE-de-BERG, situé à 30 km de son village BARNAS où il restera jusqu'en 1909. Il y souffre du froid et de la rigueur d'une discipline tatillonne, sans aucune psychologie, *"Si un pensionnaire faisait pipi au lit, le lendemain les draps lui séchaient sur la tête"*.

¹ - Madame SCHNEIDER lui avait conservé reconnaissance et amitié, malgré un désaccord entre Pierre BOURGUET conseiller général et la direction des usines du Creusot en 1949 - 50

1909 . Remarqué pour ses qualités par un enseignant, il a alors 15 ans, au cours de son séjour à l'orphelinat, il rejoint un institut des Frères Maristes à SAN MAURIZIO CANAVEZE en Italie. Il y acquiert le goût de l'enseignement, du travail bien fait, de la belle écriture et du chant choral.

1911 . En août, ayant achevé sa formation, il rejoint le collège des Frères Maristes de BATTICALOA, proche de COLOMBO à CEYLAN. Il y enseigna, en même temps qu'il poursuit ses études, comme Maître Auxiliaire.

1914 . En tant qu'instituteur libre résidant loin de France, il est classé "Service Auxiliaire" par le Conseil de révision de Pont-Saint-Esprit (Ardèche). Le 3 août de la même année, jour de la mobilisation générale et de la déclaration de guerre, Pierre-Victorin BOURGUET demande à servir dans les troupes d'active. Il passe alors du Service Auxiliaire au Service Armé, par décision du Consul de France à COLOMBO le 26 octobre 1914 et reçoit son ordre de route pour la FRANCE.

Le 29 novembre il est affecté d'abord au 42^{ème} régiment d'infanterie puis au 158^{ème} régiment de ligne. Il s'inscrit au peloton d'élèves sous-officiers.

1915 . Sergent, de mai à août, il combat sur le front de l'AISNE à Notre-Dame de Lorette.

Le 1^{er} août, il est blessé aux deux jambes et à la face au chemin du Creux de Souchez. Le 29 novembre, il est évacué.

1916 . Il rejoint son corps en janvier et part suivre le cours des Elèves Aspirants à Joinville du 18 janvier au 4 mai.

Promu aspirant le 5 mai, il rejoint le front où il est jeté dans la bataille de la SOMME. A la tête de sa section, dans l'attaque du cimetière d'ABLAINCOURT, il est de nouveau blessé le 7 novembre. Touché à l'oreille, il lui restera une surdité permanente.

1917 . Il reçoit la CROIX de GUERRE avec 1 étoile. Remis, le voici en CHAMPAGNE, en particulier au CHEMIN des DAMES. Il est encore blessé en juin et une 2^{ème} étoile s'ajoute à la 1^{ère} de sa CROIX de GUERRE.

1918 . En début d'année, il revient en CHAMPAGNE et le 8 février il est nommé au grade de SOUS-LIEUTENANT. De nouveau blessé ce même jour par un éclat de grenade il est évacué mais revient en ligne le 17 juin.

En juillet il est gazé lors d'une attaque allemande d'où une séquelle asthmatique qui le fera souffrir sa vie durant. Titulaire de quatre citations dont une à l'ordre de l'armée, le 16 juin 1920 il sera fait "CHEVALIER de la LEGION D'HONNEUR".

1919 . Dès après l'armistice, tout en restant mobilisé, il reprend ses études en vue d'obtenir les diplômes nécessaires pour enseigner en FRANCE. Il obtient son Brevet Élémentaire (BREVET de CAPACITE POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - BREVET ELEMENTAIRE), le 2 octobre de la même année à EPINAL.

Démobilisé le 15 décembre 1919, il sera promu au grade de Lieutenant de réserve. Il enseignera à l'Ecole Notre-Dame de Bellecombe à Villeurbanne jusqu'en juillet 1920. Ayant rendu visite en 1917 à UCHIZY (Saône-et-Loire) aux familles de deux de ses camarades de régiment tués aux combats, il y avait rencontré Berthe VERNET. Couturière à UCHIZY, celle-ci s'était engagée le 1^{er} octobre 1914, pour la durée de la guerre comme auxiliaire à la Société Française de Secours aux Blessés Militaires. Elle avait été affectée à l'Hôpital Auxiliaire n° 55 à Lyon, comme Infirmière Bénévole Interne.

Elle y servira pendant quatre ans et demi jusqu'au 15 mai 1919 et recevra la Médaille Commémorative de la Grande Guerre le 1^{er} mars 1921.

1920 . Pierre-Victorin BOURGUET l'épouse à UCHIZY le 28 septembre.

Trois fils naîtront de cette union :

Jean-Marie en 1921, Paul en 1924 et Pierre en 1932.

Avant son mariage, Pierre-Victorin BOURGUET a été informé par un frère de sa fiancée, employé aux usines Schneider du CREUSOT, du recrutement d'enseignants pour leurs écoles.

Il postule, est retenu et à la rentrée du 1^{er} octobre est instituteur "aux rouges²" à Saint-Henri.

La famille BOURGUET habite en ce moment au 89, rue Lapérouse. Elle a parmi ses voisins un autre ancien combattant et enseignant aussi aux écoles Schneider :

Monsieur Louis ALLOING, qui, lui, exerce alors à MONTCHANIN.

Un premier enfant s'annonce chez BOURGUET : Jean-Marie qui sera major à l'ENSAM en 1939.

Deux autres enfants viendront : Paul, Ingénieur Civil des Mines puis Pierre qui sera Docteur vétérinaire.

1922 . Pierre-Victorin BOURGUET continue parallèlement ses études et obtient, à Lyon le 9 janvier, le diplôme de "Bachelier de l'Enseignement Secondaire" (sciences, langues vivantes, philosophie). Tout comme Louis ALLOING, il deviendra professeur à "l'Ecole Spéciale" où il fera carrière jusqu'à sa retraite. Il est alors connu par ses élèves sous le surnom de "la CAROTTE". Il le conservera jusqu'à sa retraite, voire jusqu'à son décès. D'où lui vient-il ? Ayant mis au programme de lecture à Saint-Henri, le célèbre roman "POIL de CAROTTE" de Jules RENARD, 1894, il fait lire un élève. Celui-ci avec son accent bourguignon compliqué de creusotinisme, malgré ses efforts ne peut que dire : "POUAL de KAARROTTE". Monsieur BOURGUET avec son accent châtié le reprend et ainsi se trouve nanti du surnom de "la CAROTTE".

1924 . A l'Ecole Spéciale Pierre-Victorin BOURGUET est titulaire de la classe de 3^{ème}/2, où il enseigne : histoire, géographie, français, mathématique et sciences.

A cette époque, la famille BOURGUET s'installe au 154, rue Maréchal-Foch, et les enfants iront tour à tour à l'école Schneider de la rue du Long-Tom d'abord dans la classe maternelle de Madame BOISSON qui a dû officier encore une vingtaine d'années, ensuite dans les autres classes primaires, enfin à "l'Ecole Spéciale".

A propos de cette période, voici l'extrait d'une note de service adressée aux professeurs, relatives au concours des Arts et Métiers en 1937 par Monsieur USSELMANN alors directeur. Cette note est caractéristique des strictes exigences imposées par la Direction de l'Usine aux professeurs, ainsi qu'aux élèves et à leurs familles :

NOTE DE L'ECOLE SPECIALE

15 octobre 1937
Pour Monsieur Bourguet

NOTE MOYENNE POUR LA PRESENTATION AUX ARTS ET METIERS

Pour qu'un de nos élèves puisse être présenté aux Arts et Métiers, il nous a toujours paru de logique nécessité que le Conseil des Professeurs décide que sa moyenne générale de l'année, établie sur la base et d'après les coefficients même de l'examen, se rapproche de façon réellement suffisante de la note 12 qui est la moyenne minimum imposée pour l'admission. ...

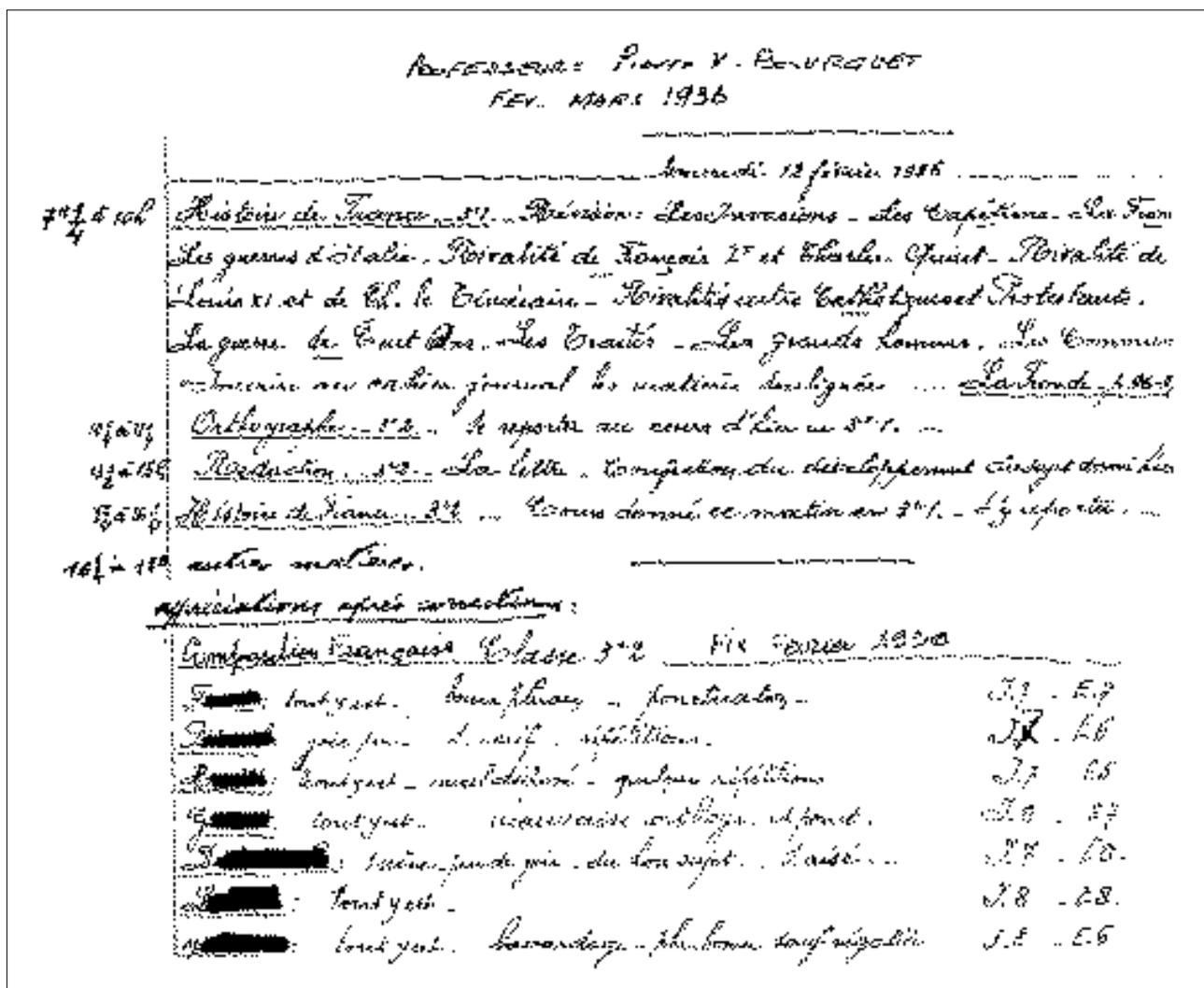
Nous vous informons que nous avons reçu de la Direction de l'Usine des instructions où il est prévu la non admission possible pour l'avenir, des élèves sortant de l'école des Arts et Métiers dans la seconde moitié de la liste et que nous nous sommes chargés, en conséquence, d'en prévenir les intéressés et leurs familles. ...

1932 . Pierre-Victorin BOURGUET prend la direction de la maîtrise de la paroisse Saint-Eugène du Creusot : la "SCHOLA CANTORUM".

Cette chorale assure les chants sacrés de la grand messe paroissiale, et ceux des vêpres sans oublier des prestations à la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

2 - Dans le parler local, nom donné aux écoles primaires Schneider

Et puis Pierre-Victorin BOURGUET est également membre du comité de l'Amicale Creusotine des Combattants 1914-1918³ dont il devient le président après la guerre 39-45. Il se dévoue sans relâche auprès des veuves et orphelins de guerre. Il lui faut préparer ses cours et assurer la correction des devoirs. Voici des extraits de ces travaux :



1938 . Ainsi va la vie de Pierre-Victorin BOURGUET jusqu'en septembre 1938. Malgré son taux d'invalidité élevé, il avait toujours refusé d'être réformé, et sur sa demande il avait été maintenu dans les Cadres de la Réserve. C'est ainsi que le 24 septembre, il est mobilisé au 134^e RI à la caserne du Creusot tandis que le capitaine d'artillerie Louis ALLOING prend le commandement de la batterie de canons de 75 mm antiaérienne qui est censée protéger LE CREUSOT depuis les hauteurs de MONTCENIS.

L'alerte ne dure pas et les deux réservistes reprennent leurs fonctions d'enseignants fin octobre.

1939 . Arrive 1939, année où la paix bascule dans la guerre le 3 septembre à 17 h. En août, pendant les vacances scolaires, rentrant d'un camp scout à SEVRIER au bord du lac d'ANNECY, Jean-Marie et Paul BOURGUET retrouvent leurs parents et leur jeune frère Pierre à UCHIZY dans la maison familiale maternelle.

C'est alors la dernière fois que la famille BOURGUET est réunie au complet.

3 - En 1960, l'Association prend l'intitulé "d'Amicale Creusotine des Anciens Combattants", de façon à pouvoir y intégrer ceux de 1939-19145.

1940 . Pierre-Victorin BOURGUET, toujours maintenu sur sa demande dans la Réserve, est rappelé le 5 février et rejoint le dépôt d'infanterie n° 82 à Chalon-sur-Saône. Il sera affecté à la 22^e Compagnie de Passage à DRACY-LE-FORT où il est fait prisonnier le 18 juin.

Interné à l'Ecole Militaire d'AUTUN, il est transféré à "l'OFLAG XIII A", près de NUREMBERG.

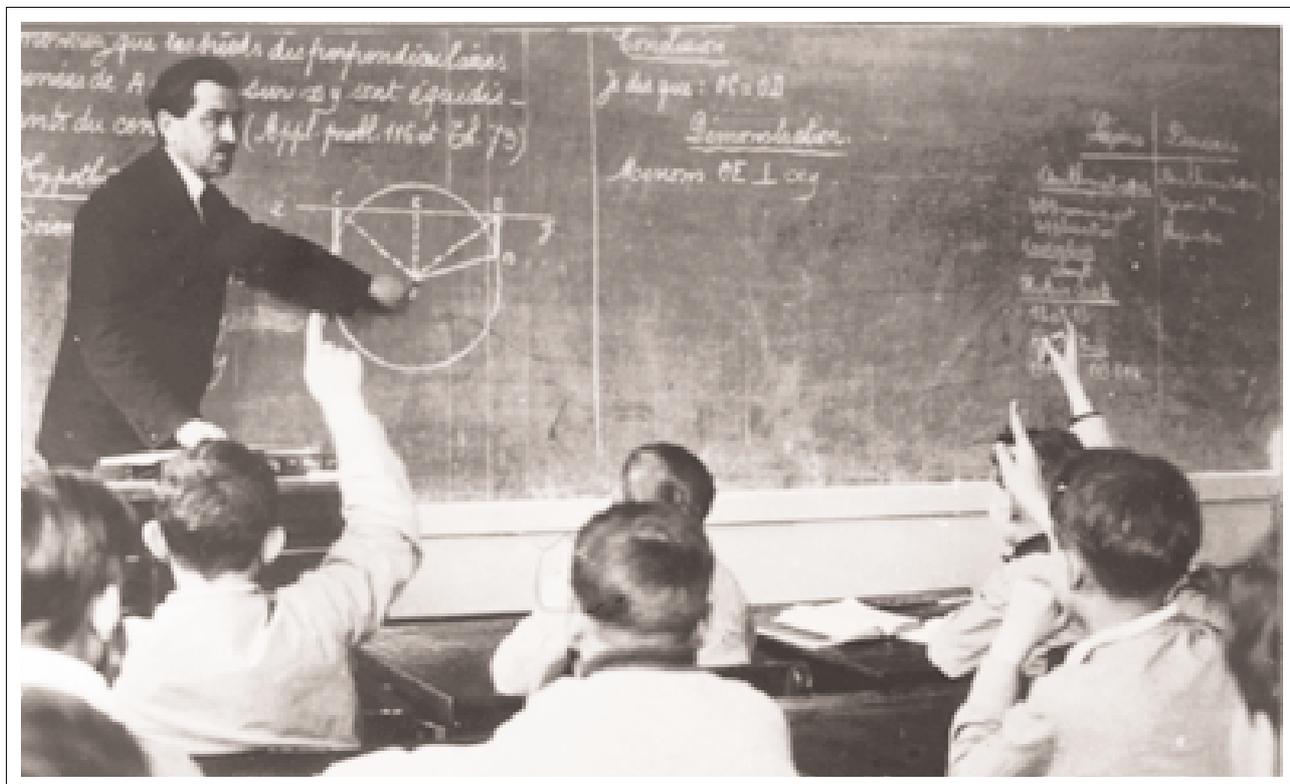
1941 . Le 5 août, il est libéré en tant qu'ancien combattant 1914-1918 et rapatrié en FRANCE. Démobilisé à DIJON le 11 août, il rentre au CREUSOT.

Pierre-Victorin BOURGUET reprend alors ses activités d'enseignant, de directeur de chorale et de membre d'associations dont celle d'anciens combattants.

Il pense que la défaite ne peut être acceptée et pour faire naître cette "résistance morale", il entreprend, à partir du 12 décembre 1941, une série de causeries et de conférences auprès de divers publics, mais essentiellement auprès de la jeunesse, rappelant sans cesse son expérience personnelle et l'impérieuse nécessité de ne pas accepter et d'agir pour relever la France⁴.

1942 . Dénoncé par un Creusotin, dont il refusera toujours de révéler le nom et les motifs, il est appréhendé le 29 septembre 1942 par la Gestapo à son domicile pour "propagande anti-allemande auprès de la jeunesse". Emprisonné à Chalon-sur-Saône puis à Dijon, il est interné au Fort de Romainville, à l'Est de Paris sous le matricule 927⁵. Les détenus femmes sont rapidement conduites en Allemagne dans les camps d'extermination quant aux hommes ils restent plus longtemps à ROMAINVILLE où ils sont otages. Régulièrement on en fusille en représailles d'attentats contre des militaires allemands. Pierre-Victorin BOURGUET n'est donc pas au CREUSOT lors du 1^{er} bombardement allié du 17 octobre 1942 qui fait 63 morts et 250 blessés.

1943 . Il n'y est pas non plus quand dans la nuit du 20 juin 1943 (de 1h42 du matin jusqu'à 2h20) 316 avions anglais, par vagues successives et de 3 000 m d'altitude, déversent bombes explosives, incendiaires et à retardement sur la ville, espérant détruire les usines.



Ecole Spéciale - Classe de 3/2 - Année 1932-1933

4 - P.V. BOURGUET est titulaire d'un certificat d'appartenance à la "Résistance Intérieure Française" comme "ISOLE".

5 - Les efforts déployés par SCHNEIDER et COMPAGNIE pour faire libérer P.V. BOURGUET sont restés vains.

Cette nuit là on dénombre 295 morts et 9000 sinistrés.

De nombreux quartiers ont été touchés. L'Ecole Spéciale, l'Hôtel-Dieu, l'église Saint-Eugène et l'école de la rue Guynemer sont détruits tout comme de nombreuses maisons particulières.

Parmi celles-ci le 154 rue Foch n'existe plus et Berthe-Philiberte VERNET épouse de Pierre-Victorin BOURGUET est tuée alors que leur 3^{ème} fils Pierre est grièvement blessé.

Le frère et la belle-soeur de Berthe VERNET sont aussi tués.

Le 23 juillet 1943, les deux fils aînés Jean et Paul obtiennent du "Sonderführer SS" TRAPPE la permission de rencontrer leur père à ROMAINVILLE, de lui faire signer un pouvoir afin d'agir en son nom et de lui remettre l'alliance et une croix en or de son épouse.

Ces objets seront saisis plus tard par les Allemands.

Peu de temps après, fin 1943, Pierre-Victorin BOURGUET, est dirigé sur COMPIEGNE puis déporté au camp de BUCHENWALD et enfin à l'usine souterraine de DORA sous le matricule 42436 (se reporter à l'annexe : "l'Enfer de Dora").

Ici l'Allemagne nazie fabrique les fusées V1 et surtout les V2 destinées à bombarder l'ANGLETERRE.

Les déportés sont donc occupés à la construction des V2. Pierre-Victorin BOURGUET et l'un de ses camarades Léon DELARBRE sabotent la plupart des V2 qui passent entre leurs mains. On verra aussi que de leur côté les déportés russes n'étaient pas en reste.

Vers 1955 Jean-Marie BOURGUET, le fils aîné participe aux U.S.A. à une conférence de l'AMERICAN INSTITUTE OF CHEMICAL ENGINEERING à WOODBURY (NEW JERSEY). Le spécialiste allemand de la propulsion des Fusées : WERNHER VON BRAUN y est questionné sur les problèmes rencontrés, en 1944, lors de la poursuite des nouveaux projets de l'industrie de l'armement. Il indique que la mise au point des fusées "V2" avaient été très difficile avec 70 % d'échecs aux essais au point fixe à PENNEMUDE, alors qu'il n'en escomptait que 17 %. Vu les circonstances, les matériaux disponibles, la main d'œuvre peu compétente, jamais il n'avait pu déterminer les raisons de ces échecs.

Plus tard Jean-Marie BOURGUET en parle à son père qui sourit et répond : "70 % c'est ce que nous avons calculé en vérifiant les numéros d'identification des carcasses qui revenaient à DORA. Il n'a pas compris ! Pourtant il savait bien pourquoi en 1945 il y avait eu des pendaisons massives de déportés russes qui avaient uriné dans les boîtiers électroniques et avaient été surpris. Nous avons eu de la chance, DELARBRE et moi de ne pas être surpris à saboter le col des réservoirs de PROPERGOL en y faisant, après tests à haute pression, une fine rayure, amorce de rupture par fatigue, aux violentes vibrations des essais."

Voici expliqués les 70 % d'échecs qui ont sauvé beaucoup de vie et pesé sur l'issue de la guerre.

Combien de vies anglaises ont ainsi été sauvées par l'intervention de pauvres déportés voués à terme à une mort certaine. On ne sait les compter, mais beaucoup, c'est certain.

Le temps passe et Pierre-Victorin BOURGUET a pu résister au froid, aux privations, à la fatigue mais tous, la plupart résistants déportés, n'ont pas pu tenir et plus tard il en parlera dans un article paru sur "la vie religieuse au camp de DORA". Il soulignera combien la Foi et la solidarité entre chrétiens leur a permis de survivre. En voici un extrait :

"Ici on ne prie pas". C'est le blasphème qu'avait proféré l'employé du vestiaire qui avait brisé le chapelet de ce camarade venu de France avec moi. Les prêtres du convoi, comme les laïcs, sont dépouillés de leurs soutanes et vêtus de semblables haillons. Dans le camp, aucun lieu de culte, aucun instant n'est prévu pour la prière. Ils nous ont voué à la mort, ils veulent plus, nous précipiter dans le désespoir et de là dans l'enfer. Ils veulent disposer de la vie des corps et encore avilir nos âmes et les tuer. Ils tâcheront de pénétrer nos intimes pensées, de surprendre sur nos lèvres le murmure de la prière pour nous accabler sous les châtiments horribles préludes de la mort. Ce jeune séminariste est surpris à l'usine lisant furtivement les prières de la Messe, il reçoit 25 coups de schlague, il ne vivra que quelques jours après cet horrible châtiment. Ce prêtre du bloc des invalides confesse un vieillard mourant, un "stubendienat" (garçon de bloc) polonais le dénonce, le soir même il était jeté dans le feu du crématoire.

L'abbé AMIOT au tunnel d'Erlich voit tomber d'épuisement un ami qu'il aimait, s'étend près de lui, l'absout, faisant le geste rédempteur ; l'affreux kapo épiait devinant le geste, et dans son cœur de damné a ricané la haine diabolique, sa schlague s'abat sur le prêtre bagnard à coups redoublés, féroces, innombrables ; l'abbé ne s'en est pas relevé, un instant après le chariot emportait deux corps de martyrs⁶.

A-t-il eu connaissance du débarquement du 6 juin 1944 et l'effondrement allemand en Russie ?

6 - Ce témoignage est extrait d'un article de P.V. BOURGUET, paru dans un journal de déportés. Nous en ignorons les références. Toutefois le texte in extenso de ce document peut être consulté à l'AFB. (Ref : 01L0523-01)

1945 . Les troupes allemandes reculent à l'Est comme à l'Ouest. Il faut évacuer les camps de concentration. Une partie des déportés de DORA est chargée le 5 avril dans un convoi formé de wagons-tombereaux sans toit. Avec pour tout viatique, une boule de pain et une couverture, à cent par wagons, ils passèrent sous la pluie gelée cinq jours et quatre nuits au cours desquels le train erra sur les voies de chemin de fer pour finalement arriver à BERGEN-BELSEN.

C'est à ce camp qu'ils seront délivrés le 15 avril 1945 par les troupes anglaises. Les déportés se ruèrent sur les dépôts de vivre, mais ils n'eurent chacun qu'une boîte de un kg de graisse d'oie. Affamés, certains la mangèrent d'un seul coup, beaucoup moururent de dysenterie. Pierre-Victorin BOURGUET racontait comment lui et ses camarades avaient rééduqué leur estomac en mangeant leur part cuillère par cuillère pendant toute une journée.

Le 1^{er} MAI 1945, sur LE QUAI DE LA GARE DE DIJON, PIERRE BOURGUET RETROUVE SES FILS. IL DOIT SE READAPTER A LA VIE, EN PAIX ...

MAIS SEUL ...

AMAIGRI, FATIGUE, ASTHMATIQUE IL LUI AURAIT FALLU DU REPOS DANS SON MILIEU FAMILIAL. MAIS IL EST SEUL ... ET ON A DEJA BESOIN DE LUI.

On le sollicite de se présenter aux élections cantonales de septembre 1945. Il est élu et pendant six ans sert fidèlement ses concitoyens au détriment de sa santé et de sa profession. Pendant la durée de son mandat, il enseigne à mi-temps la morale et la musique à l'Ecole Spéciale et l'anglais en cours moyen.

Il voit peu ses enfants et connaît moins encore ses petits-enfants, qu'il ne rencontre qu'à l'occasion de fêtes de famille.

1951 . Il ne se représente pas aux élections cantonales de septembre. Dès lors il se consacre discrètement mais totalement à sa vocation de professeur, il enseigne en outre l'histoire et la géographie et au service des associations d'anciens combattants et d'orphelins.

Ainsi se termine la vie publique de Pierre-Victorin BOURGUET, homme modeste, intègre et fidèle (plusieurs fois au péril de sa vie) à sa devise : "**JE SERVIRAI**".

1956 . Le 13 mai, à l'Ecole Spéciale, après les discours prononcés par Monsieur Maire, Vice-Président de l'Amicale Creusotine des Anciens Combattants, Pierre-Victorin BOURGUET est fait par Monsieur Charles SCHNEIDER, au nom de la République, OFFICIER de la LEGION D'HONNEUR, à titre militaire en reconnaissance de ses services dans l'Armée et la Résistance.

1960 . Le premier juillet, il est admis à la retraite. Dès lors et jusqu'aux dernières années de sa vie, Président de l'Amicale des Anciens Combattants, il se dévouera à leur cause et à celle des victimes de guerres, des veuves et des orphelins. Il est également membre des instances nationales de l'UNION NATIONALE des COMBATTANTS, de la confédération des associations d'anciens combattants et de l'Office National des Anciens Combattants en tant que conseil du directeur de cet office.

1974 . Le 14 janvier à l'issue des obsèques religieuses, lui était rendu l'hommage posthume dont l'essentiel a été rappelé au début de cet article. C'est à Pierre-Victorin BOURGUET lui-même que nous confierons le soin de conclure, en citant un texte écrit de sa main en janvier 1971 après une visite dans l'Est de Paris, à l'emplacement où s'élevait le Fort de ROMAINVILLE, où il avait revécu en pensée ses années d'internement et de déportation :

"LA LIBERATION EST FAITE, L'ŒUVRE DES MARTYRS EST ACHEVEE ; LA FRANCE A REPRIS SA PLACE PARMIS LES TRÈS GRANDES NATIONS.

PATRIE, TRÈS CHÈRE PATRIE, N'OUBLIE JAMAIS CE DON QUI T'A ÊTE FAIT, GARDE TOI."

7 - Ce témoignage est extrait d'un article de P.V. BOURGUET, paru dans un journal de déportés. Nous en ignorons les références. Toutefois le texte in extenso de ce document peut être consulté à l'AFB. (Ref : 01L0523-01)

L'ENFER DE DORA

Résumé d'un article de l'Express des 17 et 23 novembre 1975 de Max Gallot d'après le livre de Jean Michel (ex déporté).

PARMI LES CADAVRES NAQUIT LA TECHNIQUE DE L'ESPACE

Les fusées et les esclaves.

- Les premières portent l'homme jusqu'à la lune. On exalte l'homme créateur. Les savants tels que Wernher Von BRAUN, ont pensé dès 1940 à des vaisseaux spatiaux. Et au musée de la NASA on a dressé, à côté des grands engins, l'ancêtre des fusées, l'une des armes secrètes d'HITLER, le V2 qui ouvre la voie aux découvertes futures et dont Von BRAUN fut l'un des inventeurs.

- Les secondes, qui en parle ? où se trouve le monument élevé à la mémoire des déportés sans lesquels elles n'auraient pu être construites ?

DORA, un camp de concentration, une usine souterraine. A 100 km de Leipzig, un immense réseau de tunnels et de galeries perce le massif du Harz. Quand la base allemande de fusées de PEENNEMUNDE sur la Baltique est détruite par l'aviation alliée, en août 1943, Hitler décide de construire ce complexe d'usines souterraines - MITTELWERKE (usines du centre).

En fait 32 camps de concentration, dont le plus célèbre porte ce nom de femme : DORA.

Au début, DORA dépend de BUCHENWALD, et les premiers déportés qui y arrivent le 23 août 1943, proviennent de ce camp.

Rapidement, on sait à BUCHENWALD, que DORA c'est l'enfer et qu'on en sort que par la «cheminée».

Le 1^{er} novembre 1944, DORA devient un camp indépendant. On y creuse des tunnels à mains nues. On respire dans les galeries une atmosphère nocive. On a soif, on a faim. On travaille 18 heures par jour. On dort dans des alvéoles étagées sur 4 niveaux, on ne voit le jour qu'une fois par semaine.

La main d'œuvre est facilement renouvelable, il suffit de rafler, de déporter, d'extirper de l'homme tout ce qu'il peut donner puis de le tuer.

Les hommes esclaves s'enfoncent dans 2 tunnels longs de 1 800 m, larges de 12,50 m, hauts de 8 m. Ou bien ils travaillent dans l'un des 46 tunnels parallèles longs de 190 m.

Il faut imaginer des hommes squelettiques qui manient sur des échafaudages dangereux, souterrains, dans une lumière faible et vacillante, des marteaux piqueurs. Ou bien, épuisés, ils transportent sans aucune aide mécanique, des blocs, des machines, poussent des wagonnets chargés.

De 1943 à 1945, il y a eu 60 000 déportés à DORA et seulement 30 000 survivants en avril 1945.

A ce moment les SS essaient de ménager ou acheter par clan les savants et les fusées. Ils choisissent l'ouest et les alliés, abattent les déportés russes et les communistes allemands mais hésitent devant les Français.

Pourtant sur les 1 071 déportés français des premiers convois de 1943, seuls 52 reviendront.

EN 30 SECONDES, LE SOUS-MARIN «PROMETHEE» DISPARAIT

Le 7 juillet 1932, vers midi,
le sous-marin «PROMETHEE» disparaît, corps et biens,
au large de Cherbourg.

A son bord, dorment à jamais dans la Fosse du Cap Lévi, 41 membres de l'équipage ; 16 ouvriers et techniciens de l'Arsenal ; un ingénieur, un chef monteur et trois ouvriers ajusteurs-monteurs des Etablissements SCHNEIDER du Creusot.

On peut imaginer le retentissement considérable d'un tel accident au Creusot où de nombreux "mécaniciens", ouvriers, techniciens, ingénieurs sont en permanence appelés à assurer à l'extérieur, auprès des clients de l'"usine", la mise en service ou l'entretien (on dirait aujourd'hui la maintenance) des machines conçues et produites par les Etablissements SCHNEIDER et Cie.

Sentiments renforcés par le fait que ce drame touche quelques uns de ceux que l'on considère ici un peu comme les "aristocrates" de la profession : les ajusteurs-monteurs mécaniciens chargés des moteurs de marine, gens de compétence, de dextérité et de précision.

Le naufrage laissera au Creusot quatre veuves et quatre orphelins. "Le 14 juillet, les diverses réjouissances prévues pour la fête nationale seront supprimées : il n'y aura ni réveil en fanfare, ni concerts, ni bals populaires. Sans ses pavoisements habituels, sans ses illuminations notre ville gardera une attitude triste et recueillie"

A 10 h, le 24 juillet, un service solennel, demandé par MM. SCHNEIDER et Cie à l'intention des membres de leur personnel, victimes du naufrage, sera célébré à l'Eglise St-Laurent.

Fiche technique du sous-marins "PROMETHEE" - Q153

Sous-marin de 1^{ère} classe - tranche 1927
Type 1 500 tonnes, à double coque
Plans Roquebert ; projet M6
Mis en chantier à l'Arsenal de Cherbourg le 10 janvier 1928
Mis sur cale le 2 juillet 1928
Lancé le 23 octobre 1930

C'était le dix-huitième bâtiment d'une série qui, commencée avec le "REDOUTABLE" et le "VENGEUR" en 1924, comptait trente et une unités à flot ou en construction.

Récit d'une catastrophe

Le 7 juillet 1932 le sous-marin "PROMETHEE" est en essais de recette de ses moteurs, en surface. La météo est bonne. Vers midi, alors qu'il est stationné en surface à environ 7 miles au nord du Cap Lévi, le sous-marin s'enfonce brusquement dans l'eau. Sur la quinzaine d'hommes se trouvant sur le pont à ce moment, sept seulement, dont le commandant, ont réussi à tenir jusqu'à l'arrivée de la barque de pêche "YETTE II".

Au fur et à mesure que la journée s'avance, une foule angoissée s'amasse devant les portes de

l'Etat Major de la Marine : dès le milieu de l'après-midi la nouvelle s'est répandue en ville comme une traînée de poudre. Ce n'est que vers 18h30 que l'on commence à avoir des informations sur la catastrophe.

Apparemment, c'est une fausse manœuvre qui est à l'origine du naufrage : les purges de ballasts se sont malencontreusement ouvertes, laissant le passage à l'eau qui s'est aussitôt engouffrée dans le sous-marin. En trente secondes celui-ci s'est abîmé dans les flots. Il gît par 72 mètres de fond dans la Fosse de Lévi.

De tous les ports militaires français des navires spécialisés et du matériel de secours arrivent à Cherbourg. Sur place c'est une véritable armada de bâtiments qui prépare l'opération. Mais le 9 juillet il faut admettre le pire : un scaphandrier de l'"ARTIGLIO" est arrivé sur la coque du sous-marin. On n'a pas eu de réponse aux coups frappés sur la coque. Le sous-marin, pas encore équipé pour l'immersion, ne possédait pas de réserves d'oxygène. Les hommes à bord sont probablement morts d'asphyxie depuis le soir de la catastrophe.

Le Ministre de la Marine annonce, le 14 juillet, sa décision de ne pas procéder au renflouement du navire : l'opération serait trop difficile à mener.

Comment a-t-on expliqué la catastrophe ?

L'accident s'est produit alors que le bâtiment faisait un essai de ses moteurs en surface.

On a vu le navire s'enfoncer rapidement, l'arrière le premier, sans aucune cause apparente extérieure.

Les panneaux étaient normalement ouverts, ses installations intérieures étaient à peine terminées et sa première plongée ne devait pas avoir lieu avant le mois d'août.

On donna l'ordre de fermer les panneaux.

Le seul renseignement utile à la détermination des causes du naufrage est celui qu'a pu donner le commandant : il venait de descendre au carré pour déjeuner quand, entendant au-dessus de lui des bruits, il remonta précipitamment dans le kiosque ; pendant qu'il montait, il perçut nettement le sifflement caractéristique des purges destinées, au moment de la plongée, à l'échappement de l'air des ballasts. Il semble que ce soit le remplissage intempestif de ces ballasts qui ait causé la perte du sous-marin. Le remplissage accidentel des ballasts s'est effectué alors qu'aucune des précautions nécessaires à la plongée n'avait été prise puisque le bâtiment ne devait naviguer qu'à la surface.

Comment a-t-il pu se produire ? Il faut savoir que, dans la navigation normale, en surface, les prises d'eau des ballasts extérieurs sont ouvertes, afin que la houle n'inflige pas aux tôles de ces ballasts des variations de pression dangereuses. Les purges, naturellement, sont fermées, et c'est leur fermeture, s'ajoutant à l'accumulation de l'air sous faible pression dans les ballasts, qui empêche leur remplissage. D'autre part, depuis la guerre 1914/1918 on a fait tout ce qui était possible, à bord des nouveaux sous-marins, pour augmenter la rapidité de plongée qui laissait fort à désirer sur les anciens bâtiments.

La manœuvre de ces purges est centralisée, et se fait du poste central, par une commande à système oléo-pneumatique. Le commandant, traversant le poste central pour monter au kiosque n'a vu personne auprès du tableau qui groupe ces commandes : l'hypothèse d'une fausse manœuvre paraît donc peu fondée et il est plus probable qu'il s'agit d'un accident matériel, l'appareil de commande ayant fonctionné de lui-même par suite d'une fuite.

On a observé que l'accident s'est produit au moment où l'on passait de la propulsion électrique à la marche avec les moteurs diesel. C'est en voulant embrayer ces moteurs par l'intermédiaire de la commande oléo-pneumatique qu'on a dû provoquer l'ouverture des purges de ballasts.

C'est dans ce sens que conclut la Commission d'Enquête :

" La cause initiale de l'accident est une ouverture inopinée, rapide et générale des purges d'air, produite par le fonctionnement intempestif de l'installation qui commande divers organes du bâtiment.

La Commission estime que cette ouverture inopinée est probablement imputable à une fausse manœuvre d'une vanne de sectionnement placée sur cette installation, au moment où l'on allait passer de la propulsion par moteurs électriques à la propulsion par moteurs diesel."

Les tentatives de sauvetage de "Prométhée" (selon les journaux de l'époque)

Cherbourg, 11 juillet.

Il était trop évident, étant donné les circonstances où le "Prométhée" a coulé, que personne n'était plus vivant à son bord ; d'autre part, la profondeur de la mer à cet endroit, et la violence des courants, qui atteignent ou dépassent même 4 nœuds dans les marées ordinaires, devaient rendre le renflouement impossible. On a tenu, cependant, à faire tout pour entrer en communication avec les survivants, si, par hasard, il s'en était trouvé à l'intérieur.

L'accident s'était produit vers midi ; mais il n'avait eu aucun témoin, et c'est seulement une heure plus tard que les hommes demeurés à la surface furent recueillis par un bateau de pêche, passant près d'eux par hasard. Ce bateau les conduisit à Cherbourg, mais ne put y arriver qu'à la fin de l'après-midi. Ce n'est donc qu'assez tard que l'on a pu commencer les recherches, et "l'Ailette", à bord de laquelle avait pris passage le contre-amiral Malavoy, major général, ne retrouva que le lendemain matin la bouée téléphonique qui marquait l'emplacement de l'épave.

Cette bouée s'était-elle déclenchée automatiquement ou par la volonté des hommes enfermés dans le sous-marin ? On l'ignore ; sa présence à la surface a du moins permis de retrouver tout de suite la position du sous-marin coulé, qui, sans elle, n'aurait pu être déterminée qu'au bout d'un temps fort long.

Tous les moyens dont dispose le port de Cherbourg furent mis en œuvre ; un appareil de scaphandre pour grandes profondeurs fut transporté par train spécial de Toulon ; un ingénieur spécialiste vint du même port en avion ; le ravitailleur de sous-marins "Jules-Verne" partit de Lorient le 8, apportant son outillage puissant ; enfin "l'Artiglio" et le "Rostro", les navires sauveteurs italiens dont la renommée est aujourd'hui universelle, partirent l'un de Brest et l'autre du Havre, à la demande instante du Ministre de la Marine, et arrivèrent à Cherbourg le 9 au matin.

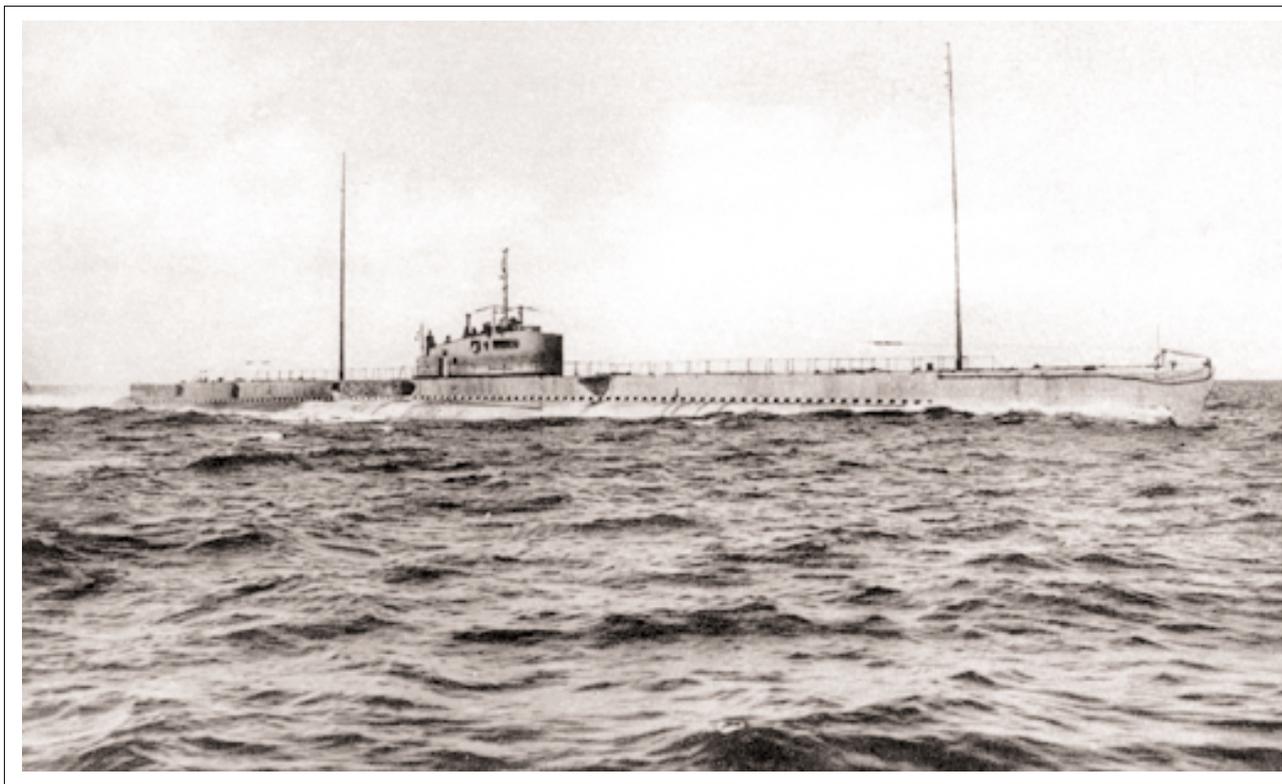
Dans la journée du 9, les scaphandriers purent descendre sur l'épave en profitant de l'étalement du courant ; l'un d'eux frappa sur la coque à diverses reprises sans obtenir aucune réponse. Des appareils d'écoute sous-marine avaient été disposés autour du "Prométhée" pour déceler les bruits qui pourraient en venir, mais, comme il était trop certain à l'avance, ils n'ont rien entendu. Un appareil de signalisation par ultra-sons, du contre-torpilleur polonais "Burza", n'a pas donné plus de résultats. Quant au renflouement, tout le monde est d'accord pour dire qu'il est inutile de l'essayer dans ces parages, et sur une coque aussi lourde.

Le lieutenant de vaisseau Couespel de Mesnil, commandant du "Prométhée" est un officier de trente-huit ans et demi d'âge et de huit ans de grade, qui a été trois ans second du "René-Audry" et dix-huit mois commandant de "l'Ariane" : il a donc une grande expérience des sous-marins. Son second, le lieutenant de vaisseau Fourcault, n'avait que vingt-huit ans et était le neveu du contre-amiral Cros, major général à Brest. Il y a encore, parmi les disparus, l'ingénieur mécanicien Bouthier et l'ingénieur de génie maritime Aveline, âgés respectivement de trente et vingt-six ans.

Cherbourg, 18 juillet

L'état de la mer n'a permis de continuer les plongées en scaphandre sur la coque du "Prométhée" que jusqu'au 13 juillet. "L'Artiglio", puis le "Rostro", sont repartis pour Brest et l'on a utilisé le scaphandre pour grandes profondeurs, qui était venu de Toulon, et qui est manœuvré de la gabarre "Fidèle", "l'Ailette", des remorqueurs et des sous-marins du port ont monté la garde autour du lieu du sinistre.

Dès le premier jour, il a été évident pour tout le monde ici que le renflouement du sous-marin serait, sinon impossible, du moins d'une difficulté telle qu'il serait raisonnable de ne pas le tenter. Cette



Cherbourg - Le sous-marin «Prométhée», coulé tragiquement le 7 juillet 1932 au Cap Lévy (large de Cherbourg)

opinion a été confirmée par deux spécialistes éminents appelés en consultation par M. Leygues, Ministre de la Marine : un Anglais, M. Cox, directeur technique de l'entreprise qui a renfloué un bon nombre de bâtiments allemands coulés à Scapa Flow ; un Français, M. Henri Faure, ancien ingénieur en chef du génie maritime, qui a renfloué à Bizerte le "Farfadet" en 1905 et le "Lutin" en 1909, et en dernier lieu à Toulon l'épave de la "Liberté" en 1926.

Les avis de ce deux techniciens, sans être identiques, concordent à peu près.

M. Cox ne dissimule pas qu'aucune des entreprises qu'il a menées à bien n'était aussi difficile que le serait le relevage du "Prométhée" : la profondeur de 75 mètres, la force des courants qui peuvent atteindre jusqu'à 7 nœuds, la fréquence des mauvais temps, concourent à rendre impraticables la plupart des moyens connus. D'après M. Cox, le seul procédé qu'on pourrait essayer consisterait à disposer vingt flotteurs de 100 tonnes reliés par paires au moyen de câbles passant sous l'épave, dix à l'avant et dix à l'arrière ; mais ces flotteurs seraient jetés les uns sur les autres par les vagues et le courant, et rapidement démolis.

A l'avis de M. Faure, le renflouement par flotteurs conjugués avec l'air comprimé aurait des chances de succès, mais à condition d'améliorer le fonctionnement des scaphandres de grande profondeur de manière à permettre aux scaphandriers de se servir de leurs mains ; cette amélioration devrait être accompagnée d'un sérieux entraînement du personnel. L'opération serait d'ailleurs longue et son résultat aléatoire.

Il faut ajouter que le sous-marin ne pourrait être remis en état de servir qu'au prix de dépenses considérables. Et enfin, quelque méthode que l'on employât, elle n'irait pas sans risques pour le personnel.

Dans ces conditions, le seul parti à prendre est de renoncer ; il ne paraît pas douteux que la marine s'y résigne, malgré les raisons de sentiment qui militeraient pour un essai de renflouement.

Cherbourg, 25 juillet

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, la marine a renoncé en fait, sinon expressément, à tenter le relevage du "Prométhée". Le ministre de la Marine viendra dans quelques jours présider une cérémonie

sur le lieu du sinistre, et ce sera en quelque sorte l'annonce officielle de l'abandon. En attendant, la position de l'épave est marquée par six bouées coniques mouillées aux sommets d'un hexagone dont elle est le centre. Cette position, donnée par un Avis aux Navigateurs est la suivante :

L. 49° 48' 18" , 2 Nord.

G. 1° 26' 25" , 1 Ouest Greenwich.

Les remorqueurs "Roule" et "Barfleur" font alternativement la garde autour de ces bouées.

Georges BONDOUX

Avec les documents aimablement fournis par

- le Service Historique de la Marine Nationale à Cherbourg
- le Musée Nationale de la Marine à Paris

En hommage à :

Jean-Louis RAUX	29 ans
Adrien Léon BOLATRE	42 ans
Antoine GENEVOIS	28 ans
Louis LECLERC	38 ans
Léon Marcel Joanny POULEAU	34 ans

Ingénieur d'essais à la Mécanique Générale
Chef Monteur à la Mécanique Générale
Monteur à la Mécanique Générale
Monteur à la Mécanique Générale
Monteur à la Mécanique Générale

Parmi les membres de l'équipage disparu l'officier-mécanicien Louis BOUTHIER était, lui aussi, originaire du Creusot.



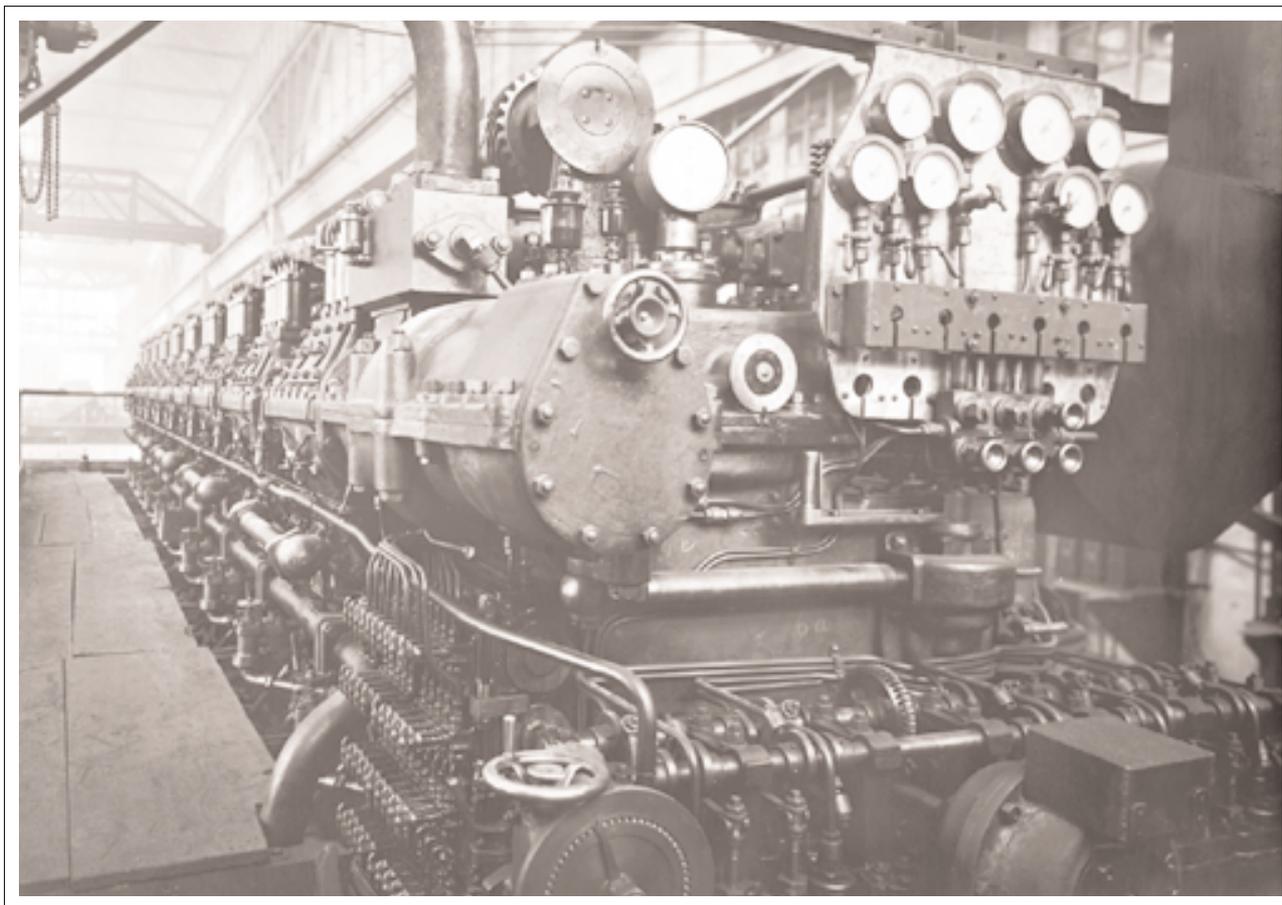
La garde tragique : le Fidèle, l'Artiglio et, à droite, l'avisio Ailette au-dessus de l'endroit où coula le Prométhée et que deux bouées signalent.



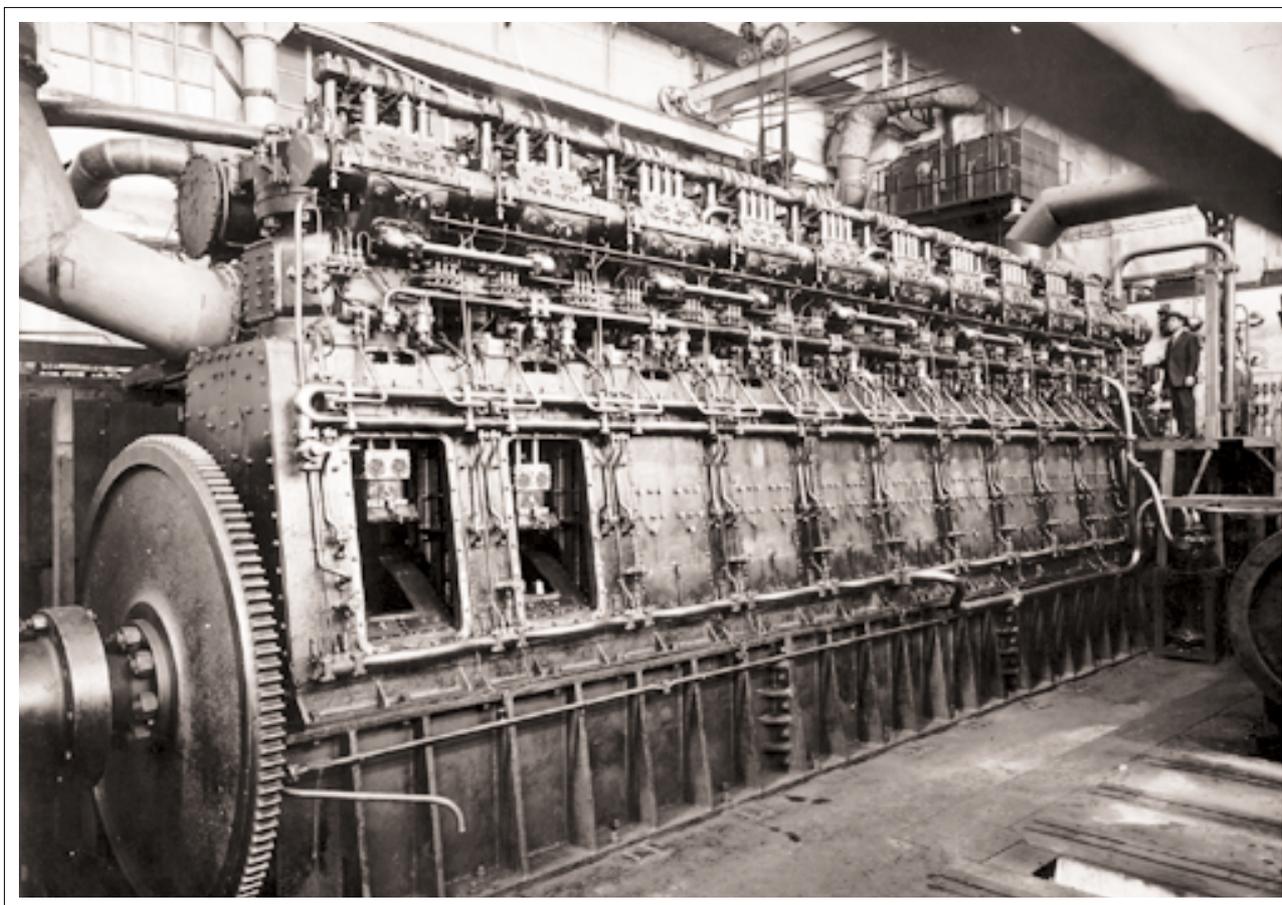
Sur les lieux du naufrage le 9 juillet 1932



Cherbourg - Arsenal maritime : le sous-marin Prométhée



Usine du Breuil - Mécanique générale - Moteur Diesel de 6 000 ch. pour sous-marin - Poste de manœuvre



Usine Schneider - 4 mai 1931 - Moteur diesel de 6 000 ch. pour sous-marin

LE TRAVAIL DES ARCHIVISTES À L'ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

DEUXIÈME PARTIE :

par Virginie CLAUDEL, François-Yves JULIEN et Yves MENAGER

Après vous avoir présenté le travail des archivistes sur les « dossiers papier »¹, nous allons poursuivre avec d'autres formes de documents : plans, photographies, archives audiovisuelles. Éloignées de l'image classique des archives, elles en font malgré tout partie, comme le souligne la loi de 1979 : « *Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme, et leur support matériel, produits ou reçus par tout personne ... et par tout service ou organisme ... dans l'exercice de leur activité* ». Nous compléterons cette présentation par celle des bibliothèques.

Les plans

L'Académie possède une collection de plus de 100 000 plans, provenant essentiellement des bureaux d'études de diverses entreprises (Schneider et Compagnie, SFAC, Creusot-Loire, Creusoteg, NFM, etc.). Ce sont des plans d'ensemble ou de détail, des projets ou des réalisations, datant du XIX^e et du XX^e siècle.

Ce type de document a des caractéristiques bien particulières : son format est variable et la nature de son support (calque, Ozacalque, papier toilé, etc.) s'avère parfois très fragile. Il faut dans un premier temps organiser l'espace :



Salle 14 - 1^{re} salle des plans

- réunir des collections jusqu'alors dispersées ;
- mettre à plat les plans roulés dont l'état le permet ;
- alléger les tiroirs saturés en répartissant au mieux les plans.

Actuellement, deux salles leur sont réservées dans le bâtiment du Manège, soit 180m².

Parallèlement, on procède à l'analyse des documents. M. Boulogne s'en occupe bénévolement depuis de longues années. Il rédige une analyse sur une fiche papier complétée par Yves Ménager qui lui attribue la cote, vérifie l'indexation et l'enregistre sur la base « Plans » de notre logiciel « Superdoc ».

La cote identifie un article, cela peut être une liasse ayant une unité propre ou un document isolé. Les plans issus par exemple du fonds « 14Z » porteront la cote « 14ZP », suivie d'une numérotation continue : « 0014ZP0012 ».

1 - Voir "Le travail des archivistes à l'Académie François Bourdon, 1^{re} partie " in Bulletin de l'Académie François Bourdon n° 2, janvier 2001

La collaboration entre le bénévole et l'archiviste est essentielle. Grâce à leurs connaissances techniques réciproques, ils éliminent les documents jugés inutiles à la recherche historique (par exemple certains plans de détail), contribuant à alléger les meubles à plans.

L'association conserve également dans son second bâtiment dit du « Guide » des plans provenant de la Direction Immobilière de Schneider Electric Industries SA déposés en juin 2000 ; les archivistes s'y rendent régulièrement, ce qui leur a permis de les inventorier.

D'autre part, l'Académie a instauré une politique de restauration depuis l'année dernière, certains documents, parmi les plus intéressants, sont ainsi restaurés par un professionnel : tel que le plan du Creusot de 1840, intitulé Houillères, forges, fonderies et ateliers de construction du Creusot dessiné par Jacinthe Leclerc (cote 01PL04664 en salle 36). Cependant, dans certains cas, cela s'avère impossible, en particulier avec les calques ayant tendance à se désagréger.

L'iconographie et l'audiovisuel

Cet ensemble regroupe 80 000 documents : photographies, cartes postales, diapositives, négatifs sur plaque de verre, négatifs contemporains, gravures, dessins, films anciens au format 16 ou 35 mm, vidéocassettes.

Georges Bondoux et Maurice Taupenot sont chargés de leur gestion. Elle consiste principalement à les identifier, les analyser sur fiches papiers, leur attribuer une cote, enfin les conditionner.

Yves Ménager complète ce travail en vérifiant les termes indexés², ensuite les fiches sont saisies par Adeline Albuquerque, Noëlle Charlot et Michèle Fetzner, sur la base "Icono". Actuellement, le traitement des photographies du fonds initial se poursuit, en particulier avec des documents sur le château de la Verrerie, la plaine des Riaux ou les Mines de Droitaumont.

De même, la numérisation, c'est-à-dire la copie informatique d'un panel de photographies, est en cours de réalisation par Maurice Taupenot. Celle-ci permet la visualisation du document à partir de sa notice informatique, limitant ainsi les manipulations. Mais les capacités du réseau informatique sont limitées, et pour l'avenir, l'association devra faire le choix d'un nouveau support pour emmagasiner ces données.



Salle 36 - Iconographie

Les cotes des photographies des premiers fonds (Creusot-Loire, Champagne-sur-Seine, etc.) s'organisent autour de séries thématiques ou chronologiques. La compression du mot, définissant le thème, apparaît dans la cote ; le format et une numérotation en continu viennent compléter l'ensemble : par exemple 01PHVUEAERIENNEPF0096, 01PHCHRONO2PF000023 ou 01PHCARTPOST0095-A. Pour les nouveaux fonds, la cotation suit la même logique que pour les plans. Dans le cas présent, le numéro attribué au fonds est suivi des lettres « ZH³ » (0014ZH0012).

Les photographies trouvées lors de l'analyse de dossiers sont systématiquement extraites et remplacées par un fantôme, témoin de leur existence. Cette procédure vise à les conditionner de manière plus adéquates.

² - Mots clés (matières/technique, lieux, autres noms propres/ raisons sociales) mis en valeur pour faciliter la recherche.

³ - La lettre P correspond aux plans, la lettre H à l'iconographie

En effet, la fragilité de ces supports, de par leur composition chimique, impose d'avoir des conditions de conservation optimales (enveloppe en papier neutre ou en polyester, boîtes spéciales, magasins à température et à hygrométrie stable, protection anti-incendie).

Les archives audiovisuelles telles que les films anciens, une soixantaine, sont en cours d'analyse par deux autres bénévoles, Robert Garcelon et Henri Graffard. Les formats 35 mm ont la particularité d'avoir un support inflammable. Ils ont été restaurés et mis en dépôt à l'Institut National de l'Audiovisuel.

Enfin, l'association conserve une collection de 250 vidéocassettes, provenant de Schneider Electric Industries SA, elles ont toutes été répertoriées dans un inventaire papier à la disposition des chercheurs. Comme tout document ayant un support magnétique (audiocassettes, disquettes informatiques), les vidéocassettes doivent être principalement protégées de toutes perturbations électriques.

La bibliothèque

Elle regroupe environ 12 000 monographies et 450 titres de périodiques, et se compose principalement de deux fonds.

- Le fonds initial provient de la GESSIC⁴. Il rassemble les ouvrages des anciennes bibliothèques de Schneider et Compagnie, SFAC et Creusot-Loire et aborde divers thèmes : la mine, la mécanique, les chemins de fer, le nucléaire, les questions sociales, etc.

- Un deuxième fonds, d'environ 5 000 ouvrages a été déposé par l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Cluny en 1997. Il s'agit de la bibliothèque historique de l'école. Les sciences théoriques et appliquées sont prédominantes, mais l'histoire, la philosophie ou la littérature sont aussi présentes, telles que les œuvres de Walter Scott, pour l'anecdote.

- A cela s'ajoutent de très nombreux dons de particuliers, représentant plus de 1 500 ouvrages.

Le classement des monographies.

Dans un premier temps, c'est le fonds de l'ENSAM qui a été traité, par Virginie Claudel et François-Yves Julien. Cela a consisté à analyser et à saisir tous les ouvrages sur la base « Livres ». Dans le détail, il s'agissait :

1. d' **identifier l'ouvrage**, c'est-à-dire de relever son titre, le nom de son auteur, les références de son édition, ajouter quelques commentaires, si nécessaire ;
2. de le **décrire physiquement**, en précisant le format et la pagination, sa langue, le nombre de tomes et indiquer son futur emplacement ;
3. de mettre en valeur les thèmes abordés, en indexant des **mots clés** ;
4. d' **attribuer une cote**. La norme de cotation s'appelle « Dewey » et s'utilise dans les bibliothèques universitaires. Un code chiffré, défini par convention désigne le thème de l'ouvrage, auquel est associé les trois premières lettres du nom de l'auteur ;
5. d'indiquer l' **origine du fonds** (numéro de récolement, nom du déposant / donateur) ;
6. d'extraire les **doubles** d'avec le fonds AFB et de les saisir sur la base « Bibdoubl », avant de les envoyer au « Guide » pour libérer de l'espace au « Manège » ; en cas de perte de l'original, son remplaçant est ainsi rapidement localisable ;
7. enfin, de les **ranger** dans les rayonnages par ordre alphanumérique.

4 - Société, héritière des archives, administrant de 1984 à 1988 les services communs aux sociétés repreneuses des actifs de Creusot-Loire en faillite.

Un exemple de fiche "Livre"

N° classement : 331.89 FOR 001
Titre : Un siècle de régulation pacifique des conflits collectifs du travail
Commentaires : Compte rendu du colloque de septembre 1998 au Creusot / Publications du centre Georges Chevrier Volume 16 / UMR 5605
Auteur(s) : FORTUNET Françoise (sous la direction de) / DAVID Marcel / CLERE Jean-Jacques / WOLIKOW Serge / KOTT Sandrine / TREMPE Rolande / KOURCHID Olivier / OLSZAK Norbert / LE CROM Jean-Pierre / MUNAGORRI Rafael Encinas de
Nature : colloque
Langue : français
Date édition : 2001
Lieu édition : Dijon
Format : 160 x 240 mm
Nb pages : 213 p.
Matière/Technique : CONDITION DE TRAVAIL / SYNDICAT / CONFLIT SOCIAL / GREVE / ENTREPRISE /
Autres noms propres : Centre Georges Chevrier / UMR5605 / Millerand / Waldeck Rousseau / Schneider et Compagnie / Viviani.
Salle : 7
Origine⁵ : Fortunet Françoise / Don 2001
N° Récolement⁶ : Inconnu
Localisation⁷ : 07715

Le reste de la bibliothèque, est actuellement coté en fonction du déposant/donateur ou du lieu de provenance ce qui a multiplié les types de cotes (1B0001 à 17B0009, 11BA0001, VI01, etc.). Afin d'uniformiser l'ensemble, cette partie sera à terme recotée en « Dewey ». Il faudra, au préalable :

- traiter, là aussi, les doubles ;
- affiner la description, en insistant sur les mots-clés ;
- normaliser de manière définitive la présentation des fiches informatiques.

Certains ouvrages demandent une attention toute particulière, tels les livres les plus anciens ou les atlas.

L'Académie détient une quinzaine d'ouvrages édités avant 1750 : ils ont trait pour l'essentiel aux arts de la guerre (balistique, fortification, poudres) ou à la métallurgie. Dans un souci de conservation optimum, tous les ouvrages antérieurs à 1850, soit une cinquantaine, sont rangés dans une pièce spécialement équipée contre les risques d'incendie.

Pour ce qui est des atlas, c'est-à-dire des recueils de cartes ou planches de dessins de grand format (supérieur à 400 x 300 mm environ), ils sont réunis dans une même salle et rangés couchés, pour une meilleure conservation et gestion de la place.

Dans un avenir plus ou moins proche, il s'agit là d'un projet, l'ensemble de notre catalogue pourrait être proposé sur internet, via notre site afbouardon.com ou celui de l'Université de Bourgogne. Ce media touche en effet un plus grand nombre de chercheurs et offre l'avantage d'être très souple, en permettant de constantes réactualisations, contrairement à l'édition classique d'un catalogue papier ou d'un CD ROM.

5 - Nom du donateur / déposant

6 - Numéro d'enregistrement du contrat don / dépôt, s'il existe

7 - Localisation physique : salle / épi / travée / tablette

Les périodiques

Ils représentent la seconde composante de la bibliothèque. D'une très grande richesse, ces revues ont été publiées, pour certaines, à partir de 1810 (exemple : Le Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale). Elles renseignaient les directeurs et personnels d'encadrement des derniers travaux réalisés par les scientifiques en France et à l'étranger (Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique ou Allemagne), constituant ce que l'on appelle aujourd'hui " la veille technologique ".

Actuellement, Adeline de Albuquerque, Noëlle Charlot et François-Yves Julien entreprennent un long travail visant à reconstituer pour chaque titre, une collection, répertoriée sur une fiche informatique.

On recense, dans un premier temps, tous les exemplaires de la collection. Souvent, ils sont dispersés dans divers magasins et sur diverses bases informatiques, compliquant la tâche d'inventaire. Parallèlement, les doubles exemplaires sont extraits. Puis, l'état de collection de chaque revue est décrit selon la norme « Abes » et saisi dans la base «Périodiques ». Enfin, la collection est rangée physiquement dans la salle des périodiques.

Ce travail est particulièrement long, au vu du nombre de volumes et de brochures à déplacer (environ 20 000), des situations particulières de chaque collection et du nombre d'opérations à effectuer.

Depuis mai 2000, une convention avec l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (Abes) nous permet de figurer et d'enrichir le Catalogue National des Publications en Série, accessible sur Internet. Cet organisme rassemble les catalogues de la plupart des grandes bibliothèques de France.

La norme de description « Abes » vise à fournir une synthèse des états de collection, en ne citant que les limites de cette dernière, le tout sous une forme normalisée (exemple : n.1,1900 - n.108, 1915). Avant cette date, les états de collections de l'AFB donnaient une description exhaustive de chaque revue.

Le but de cette méthode est d'améliorer la lisibilité des inventaires sur Internet, pour une meilleure mise en valeur auprès du chercheur.

Les plans, les documents iconographiques, les bibliothèques sont tout comme les dossiers d'archives détenteurs d'informations que l'analyse de l'archiviste doit révéler, au travers de ses inventaires. La difficulté supplémentaire est dans le format et le support qui imposent alors le respect de normes spécifiques de conditionnement et de descriptions, afin de rendre possible leur bonne conservation, puis leur communication aux chercheurs.

Dans un prochain article nous présenterons, plus particulièrement, la gestion des collections d'objets et le travail auprès des chercheurs.

COULON BONNETERIE

Le 22 mai 2001, au cours du repas qui a suivi notre assemblée générale, Mademoiselle Paule COULON nous a parlé de l'histoire de la bonneterie familiale initiée par sa mère en 1919.

La conjonction de deux faits est à l'origine de cette création d'entreprise :

- 1 - Les séquelles physiques d'un ancien combattant 1914, 1918 gazé.
- 2- Au Creusot, les jeunes filles employées aux usines Schneider doivent quitter leur travail après six mois de mariage.

La famille

Monsieur Léon COULON naît au Creusot en 1880 de parents boulangers-aubergistes, route de Couches (aujourd'hui rue Foch) à la Croix-Menée et originaires de la Tagnière.

Propriétaires de plusieurs maisons route de Couches, rues de Decize et de Bordeaux, les Coulon possèdent aussi un dépôt à l'entrée de la rue de Bordeaux.

Les paysans des alentours venant aux foires du Creusot peuvent y laisser voitures et chevaux.

Léon Coulon est quant à lui comptable aux usines Schneider. Mobilisé en 1914, il fait campagne à Verdun et en particulier au Fort de Vaux. Il y est grièvement gazé en 1916.

Démobilisé, il reprend son travail de comptable, mais fort diminué, il reçoit l'aide de Mademoiselle Pierrette JUSOT, récemment embauchée.

Pierrette Jusot est née au Creusot en 1894, son père étant ouvrier, responsable de coulées aux Hauts-Fourneaux. Elle a quitté l'école après le brevet, ses parents ne pouvant plus assumer d'autres études. En 1919, Pierrette JUSOT épouse Léon COULON.

Six mois plus tard, conformément à son contrat d'embauche elle doit quitter son travail pour démission spontanée. Un assouplissement à cette règle aura lieu au début des années 1960 pour les jeunes dames ayant un niveau proche de cadre. Et ce n'est qu'en mars 1968, juste avant les grèves que la règle est abolie.

Au ménage Léon COULON naît rapidement un garçon qui décède très jeune. En 1920 arrive une fille Paule, puis une autre fille Jeanine et enfin en 1924 un fils Jean-Pierre.

L'entreprise

Devant l'état de santé de son mari, qui de jour en jour se dégrade, Madame Pierrette COULON cherche à assurer le devenir de sa famille.

Déjà le machinisme a fait apparaître les premières machines à tricoter. Rue de Bordeaux, une voisine des COULON, Madame BONDOUX possède et utilise une telle machine.

Pierrette COULON, chez Madame BONDOUX en apprend l'utilisation.

Ayant acquis quelques machines, elle entreprend chez elle la fabrication de chaussettes. Le marché est porteur et elle crée son entreprise, acquière de nouvelles machines, embauche des ouvrières qu'elle forme au métier. Ainsi naît la "Bonneterie COULON" rue du Long-Tom.

Le matériel et le personnel

Deux types de machines sont alors nécessaires à la fabrication de chaussettes.

- Les "COTIERES" tricotent des rectangles de laine qui deviendront jambes.
- Les "PIETEUSES" ajoutent les pieds aux jambes.

Quatre spécialistes d'ouvrières participent à la fabrication :

- une première ouvrière assure la fabrication des jambes sur les COTIERES,
- une seconde reprend manuellement les mailles du bas des jambes,
- une troisième, sur les machines PIETEUSES, réalisent les pieds à partir des mailles reprises précédemment,
- enfin une quatrième effectue la couture des jambes.

Les différentes machines utilisent des bobines de laine chargées à partir d'écheveaux par une ouvrière appelée "bobineuse".

Le marché

Dans la période d'entre deux guerres (1920-1939) les équipes sportives (football, rugby) se multiplient. Le besoin en équipement chaussettes et maillots est grand et Pierrette COULON voit s'ouvrir un important marché. La "Hutte" devient rapidement son principal client.

L'évolution

En 1930, l'entreprise compte 20 ouvrières. Il y en aura 50 en 1946. De plus une partie des travaux s'exécutent en sous-traitance par des creusotines qui se sont équipées en machines à tricoter.

Ce procédé permet de réguler une fabrication liée à un marché aléatoire.

Monsieur Léon COULON décédé en 1933 des suites des gazages de 1916. Il est déclaré "Mort pour la France".

En 1948, Madame Pierrette COULON est victime d'une congestion cérébrale. C'est alors son fils Jean-Pierre diplômé de l'Ecole supérieure du textile de Mulhouse qui prend la direction de l'affaire, aidé de son beau frère Monsieur Jean VENOT.

La technicité des machines à tricoter a beaucoup évolué, le rendement s'est décuplé. De ce fait l'entreprise ne compte plus que 14 ouvrières et quelques sous-traitances.

Madame Pierrette COULON décède en 1974.

Depuis déjà de nombreuses années, le démarchage des clients est assuré par des agents commerciaux. En 1958 le savoir faire de la bonneterie était arrivé aux oreilles de Paul Emile VICTOR.

Il était venu la visiter au Creusot et se faisait fournir en chaussettes et pulls de laine grasse pour ses expéditions polaires.

C'est à ce moment que la "Bonneterie COULON" peut utiliser le label de **FOURNISSEUR des EXPEDITIONS POLAIRES**.

Pierre COULON, fils de Jean-Pierre entre à son tour dans l'entreprise et la transfère à Montcenis où la principale fabrication devient le pull.

A cette époque on ne traite plus directement avec les magasins revendeurs et les clients sont des grossistes. Comme trop souvent des impayés ou des retards de paiements importants sont le fait de quelques grossistes. L'entreprise se trouve devant un problème de trésorerie et est menée au dépôt de bilan. Ainsi disparaît cette affaire familiale comme beaucoup d'autres entreprises creusotines de textile dans les années 1980.

Annexe

En 1941, l'entreprise "COULON-BONNETERIE" avait été réquisitionnée par l'occupant.

Elle devait fabriquer des chaussettes pour l'armée allemande à partir de laine "gris-souris" fournie par le demandeur. Ceci a fortement marqué et irrité Mademoiselle Paule COULON âgée de 20 ans.

Sous l'impulsion de Madame STROH, épouse du directeur des usines Schneider et présidente de la Croix-Rouge du Creusot, elle entre dans cet organisme à Paris.

En 1944, elle s'engage dans l'armée française et participe aux campagnes de France puis d'Allemagne comme ambulancière. Elle entre alors à l'école d'assistantes sociales et conseillères du travail.

Après deux séjours en Indochine puis un en Algérie, elle est chargée à Paris de l'insertion des indochinois rapatriés en France.

Mlle Paule COULON est titulaire de trois citations à l'ordre du régiment, d'une lettre de félicitations de l'amiral CABANIER, de la médaille de vermeil de la Croix-Rouge et de l'Union Nationale des combattants Croix de guerre, de la médaille militaire et est Chevalier de l'ordre national du mérite.

Redevenue entièrement civile, la voilà de 1959 à 1965 assistante sociale et conseillère du travail chez SIMCA.

Souhaitant revenir au Creusot afin d'assister sa mère dont la tante est de plus en plus chancelante, elle entre à la SFAC où nous l'avons connue assistante sociale. Elle termine sa carrière en 1981 à CREUSOT-LOIRE.

A la requête du Général de Gaulle, elle a été une des responsables de "FEMME AVENIR", centre féminin d'études et d'information.

En 1973-1974, elle a été membre du Conseil Economique et Social.

A CREUSOT-LOIRE, Mlle Paule COULON a, entre autre, participé aux négociations de transfert de la "Maison de Retraite Saint Henri" de statut privé Schneider vers le public. Il se posait un problème financier crucial aux résidents.

Sous le statut privé, ceux-ci ne payaient que le montant de leur retraite, la plupart du temps inférieur au coût de revient des séjours.

Un modus-vivendi a pu être trouvé pour les résidents en place, les nouveaux étant soumis au statut public général avec participation éventuelle des familles.

Voilà comment au Creusot, entreprises locales, familles et usines Schneider ont souvent été indissociables.

Récit recueilli par André PROST, le 28 mai 2001
auprès de Mlle Paule COULON

LE LOCATAIRE¹

Les trois mousquetaires étant quatre, il y avait à l'époque, deux casse-fonte. Deux ! L'ancien et le nouveau. L'ancien était situé au lieu-dit "Les Oseraies", jouxtant le champ d'épandage des boues de l'Étang de la Forge, et séparé de l'atelier des élèves du Polygone et du champ des lapins, par le sillon de l'ancienne voie du port promue voie d'essais des locos électriques. Aujourd'hui, son emplacement est vastement grignoté par l'invasion des Hachélémicus, peuplade troglodyte des temps modernes. C'était un petit, tout petit casse-fonte. On y concassait de menus éléments (pas plus de trois tonnes) en matériaux appropriés au chargement des fours Martin. Engins utilisés : les grues à vapeur de dix tonnes, grues Creusot et Grafton, dont la flèche comportait, en tête, un fléau articulé libérant le mouton de cassage. L'élément inférieur de la volée était muni d'une sorte de tablier pare-éclats en métal déployé.

Ce jour-là, le Zé, chef de convoi au chemin de fer (le vrai, celui de l'usine), s'appropriait à exécuter, avec le concours du "coucou" de service, la manœuvre hebdomadaire. Elle consistait au placement des wagons vides et à l'expédition des pleins aux aciéries.

Tout se déroulait normalement lorsqu'à l'épi numéro trois, il aperçut le père Dimitri BAZAREF, grutier titulaire du poste, planté au beau milieu de la voie.

- "Salut Dimi ! D'ôte-te-don de d'là, qu'on fasse l'attelage.
- Non ! pas celui-là !
- Mais.... c'est des coupons de rails pour les aciéries.
- Je dire : tu le prends pas !
- A cause-don ?
- A cause depour lui !"

Le Zé se demande si le Dimitri était dans son état normal, lorsqu'un personnage minuscule vint à surgir du trou central d'une tige de tampons, petite boule rousse, aux yeux vifs, au bec camus, plumage feuille morte, gorge rougeâtre, extrémité des ailes ravivée au carmin, courte queue fourchue aux reflets vermillon. Un salut à droite, un autre à gauche, puis il s'envole vers le plus proche bosquet d'acacias. Du creux du tampon s'élevait de faibles pépiements. Un rossignol de murailles venait de donner la becquée à sa couvée. Ce fait était relativement fréquent. J'ai eu l'occasion de pouvoir observer des passereaux de la même espèce bâtir leur nid dans les superstructures du pont Pitt des laminoirs Breuil. Des terriers de lapin sous les cœurs de voie, ou dans les tas de charbon du dépôt des chauffes, et une maman chatte mettre bas une portée dans le bâti d'une fraiseuse.

"Quoi qu'te veux qu'j'en fasse de ton ouillau ! laisse moi passer sans ça j'te... Allez ! C'est bon ! On va pas s'engueuler comme des malpropres, alors... qu'est-ce qu'on fait ?

- Décharger wagon pour un autre. Tu prends poseurs qui sont sur voie du Polygone, puis le refouler voie perdue, sous les acacias

- Les poseurs ! rien que ça ! Tu crois qu'ils seront d'accord ?

Le Dimitri tendit vers son interlocuteur une main apaisante :

- Je paye la goutte ! »

Le Lazare LHENRI, chef poseur, céda à la violence. Il consentit à la tractation ce qui fit que son équipe regagna ses pénates, en gare centre, abreuvée d'une eau-de-vie de grains incendiaire, élaborée selon la plus pure tradition moscovite, et sur l'air de « La Mère Grand », à la grande indignation du poileux de service à la porte Magenta.

Si vous ne me croyez pas, allez donc rendre visite (sans vous faire choper) au vieux wagon. Il est encore là ! bien dissimulé sous sa parure de houx. Sa chasuble d'éronces, son étole de clématites. Dans un frétilant gazouillis, son locataire vous confirmera l'aventure survenue à l'arrière-arrière grand-père de son trisaïeul, autrefois, au temps des grues en plein essor et des coucous en fleurs !

L-R GENDREAU

1 - Extrait d'un ouvrage inédit de l'auteur, intitulé « Les Contes du Grimpe-Chien »

UNE SUITE A LA CLOCHE BOUDDHIQUE

On se souvient de l'article paru dans notre bulletin de janvier 2001 et relatif à la cloche de bronze, possession de l'A.F.B.

Cette cloche, fondue au Japon en 1742 et gravée en Chine, était destinée à un temple bouddhiste en hommage à «BOUDDHA AMITABHA», dirigeant le «Paradis de l'Ouest», «Paradis de la Terre Pure» selon les textes bouddhistes.

Les voyageurs, randonneurs, himalayistes se rendant au NEPAL passent par KHATHMANDU et visitent le «STUPA DE BODNATH¹». Ce temple, beaucoup plus important que la plupart des Stupas, a été construit en l'honneur du «BOUDDHA AMITABHA».

Elevé au V^e siècle de notre ère dans la vallée de KHATHMANDU sur cinq niveaux correspondants aux cinq directions de l'espace, avec au centre une importante tour atteint une hauteur de 40 mètres. Autour de lui, un cercle de maisons symbolise le cycle sans fin de la vie et de la mort.

Le Stupa par opposition représente l'éternel et l'immuable.

Le sanctuaire quant à lui, est l'image de l'univers et n'est vénéré que par les bouddhistes du lieu. Son origine est mal connue.

Selon une légende, une femme du nom de KANGMA, demanda au roi un lopin de terre de la taille d'une peau de buffle, pour y construire un temple en l'honneur d'AMITABHA. Le souverain accepta ; la femme astucieuse, découpa la peau de l'animal en bandes étroites, les lia les unes aux autres et les étendit au sol pour délimiter la surface sur laquelle allait s'élever BODNATH.

Ainsi naquit l'un des plus imposant Stupa bouddhiste et l'on rejoint l'histoire de notre cloche.

André PROST



Le STUPA de BODNATH

1 - STUPA : Monument funéraire ou commémoratif en forme de dôme plein, dédié à BOUDDHA ou à un religieux bouddhique éminent.

3^e PRIX D'HISTOIRE FRANÇOIS BOURDON

TECHNIQUES - ENTREPRISES ET SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Pour sa troisième édition le prix d'histoire de l'Académie François Bourdon-Le Creusot et de la Fondation Arts et Métiers : " François Bourdon, Techniques, entreprises et société industrielle ", doté d'une somme de 10 000 F, a été attribué à
Nicolas MARTY pour sa thèse :
*" Histoire d'une grande entreprise en Languedoc.
La source Perrier et son personnel (1903-1990) "*
Thèse de doctorat d'histoire soutenue à l'université de Perpignan

Le **prix spécial " jeune chercheur "**, doté d'une somme de 5 000 F, a été attribué à Yann CARON pour sa maîtrise : " *La Ruée vers le charbon et le fer* " mémoire de maîtrise soutenu à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Les lauréats ont été désignés par un jury mixte d'industriels et d'universitaires composé de mesdames **Anne Dalmasso**, maître de conférence d'histoire à l'université de Grenoble et **Françoise Fortunet**, professeur d'histoire du droit à l'université de Bourgogne et messieurs **Dominique Barjot**, professeur d'histoire à Paris-IV La Sorbonne ; **Antoine de Badereau**, centralien, **François Labadens**, industriel, **Paul Lacour**, secrétaire général de Marine-Wendel, **Max Laffont**, directeur immobilier de Schneider electric industries SA, **Philippe Mioche**, professeur d'histoire à l'université d'Aix-en-Provence, chaire Jean Monnet de l'histoire de l'intégration européenne ; **Philippe Raulin**, secrétaire général de FRAMATOME, **Olivier Raveux**, chargé de recherche au CNRS-UMR Telemme, **Serge Wolikow**, professeur d'histoire, Vice-Président de l'Université de Bourgogne, **Denis Woronoff**, professeur d'histoire à l'université de Paris-I La Sorbonne.

Nicolas MARTY " *Histoire d'une grande entreprise en Languedoc. La source Perrier et son personnel (1903-1990)* ", thèse de doctorat d'histoire soutenue à l'université de Perpignan, 888 p.

Agrégé d'histoire, Nicolas Marty a soutenu en décembre 2000 à l'université de Perpignan, sa thèse qui lui vaut aujourd'hui d'être lauréat du prix d'histoire François Bourdon.

D'un niveau scientifique très bon, ce travail présente une histoire d'entreprise presque globale. A partir des événements des années 1990 qui ont marqué la source Perrier (l'affaire de la découverte de benzène dans les bouteilles et le retrait de la vente de l'ensemble des bouteilles en circulation ; feuilletton des OPA d'Agnelli puis de Nestlé), l'auteur s'interroge notamment sur la combativité « débridée, l'attachement viscéral » du personnel à l'entreprise, qui va bien au delà de la simple défense de l'emploi. Au-delà l'auteur étudie les origines de la notoriété « extraordinaire » de la marque Perrier, les éléments qui ont permis de faire de cette société languedocienne un des plus puissants groupes européens de l'agro-alimentaire. Dans sa thèse, Nicolas Marty souligne combien la culture d'entreprise et l'identité ouvrière ont joué un rôle extrêmement important pour le développement et la notoriété de Perrier, aujourd'hui entre les mains de la multinationale suisse Nestlé. Outre l'excellence de la démarche historique, les membres du jury soulignent à l'unanimité la qualité que l'auteur a apportée à la rédaction de cette thèse, qui la rend très agréable à lire.



J.-P. ANCIAUX - Y. CARON, N. MARTY, Ph. RAULIN et G. CHARNET

Yann CARON “*La Ruée vers le charbon et le fer*” mémoire de maîtrise soutenu à l’université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 186 p.

Yann Caron a réalisé cette maîtrise d’histoire moderne sous la direction de Didier Terrier. Ce travail a séduit les membres du jury à la fois pour son aspect novateur et pour la qualité de la rédaction. Ainsi que le définit l’auteur lui-même l’objet de ce mémoire porte sur l’étude « d’une rencontre entre des entrepreneurs, qui misent sur les richesses potentielles du sous-sol à un moment où le marché devient très porteur, et un état industrialiste, soucieux de concilier réglementation et encouragements à l’initiative dans ce domaine ».



J.-P. ANCIAUX - Y. CARON, N. MARTY, G. CHARNET et Ph. RAULIN

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MAI 2001

1 - Introduction

L'Académie François Bourdon a beaucoup développé l'information sur ses initiatives, tant en direction des adhérents que de son environnement. Des manifestations nombreuses marquent ses activités de l'an 2000 : colloque des archivistes français à caractère national, Prix d'histoire, journées du patrimoine, semaine de la science, conférences scientifiques, manifestations scolaires, voyage des membres au laboratoire de recherche EDF..

Nous avons participé activement à la vie locale et au développement de son image de marque (par prêts de collection, de tableaux...) par la réception de nombreux groupes à vocation culturelle, par nos relations avec l'Education Nationale.

2 - Vie de l'association

Rappelons que l'AFB est dirigée par un bureau élargi aux membres disponibles du conseil d'administration, ce bureau se réunit tous les lundis.

Le personnel s'est augmenté de M. R. Buffenoir chargé de tous les travaux, de l'assistance aux ateliers de découverte et à la collecte des archives. Le régime des 35 heures est en discussion avec le personnel concerné.

Des conférences ont été organisées sur Cluster II, les éoliennes, les énergies de l'avenir, les très hautes pressions.

Nous avons participé à des colloques spécialisés dont celui de GUERIGNY.

3 - L'activité archivistique

3a - La collecte de documents

Sur le plan archivistique, l'année 2000 a aussi été une année très riche, nous avons accueilli environ 1000 mètres linéaires de nouvelles archives. Suite à notre rapprochement avec les Archives Nationales, nous conservons désormais les archives parisiennes de Schneider et Cie qui étaient déposées au centre des archives du Monde de Travail à Roubaix. Nous avons aussi signé une convention avec l'union des Industries Minières et Métallurgiques pour la conservation de leurs archives. Elles viennent d'arriver dans nos locaux du château de la Verrerie. Ces archives sont d'une grande valeur scientifique pour les milieux de la recherche en raison de la place particulière de l'IUMM dans l'histoire sociale de la France depuis le début du XX^e siècle. Le renforcement de nos relations avec le groupe Schneider Electric Industries SA, nous a permis de recueillir d'importants dons d'archives historiques : concernant - Télémécanique ainsi qu'une partie des archives du groupe Merlin-Gérin. En plus de cela de nombreux particuliers nous ont fait dons des archives ou documents qu'ils conservaient. Ils viennent compléter les fonds des usines du Creusot.

Creusot-Loire Industrie nous a confié d'intéressantes archives comptables et minières.

L'année 2000 est aussi marquée par l'ouverture de notre site Internet réalisé en collaboration par l'association Pilonet. A l'adresse www.afbourdon.com les chercheurs du monde entier peuvent découvrir l'académie et prendre connaissance de nos fonds d'archives.

Nous avons déjà reçu plusieurs demandes en provenance des USA, de différents pays européens et dernièrement du Japon. Nos pages archives d'Internet ont été référencées par l'UNESCO.

3b- Le colloque des archivistes français au Creusot des 25, 26, 27 mai 2000

La participation a été importante, une centaine d'archivistes, les conférences étaient de grande qualité et des articles de presse préparés par des personnalités de l'archive ont été diffusés pendant une semaine.

3c- Les prix François Bourdon

Cette année 2 prix ont été offerts par la Fondation Arts et Métiers.

- Une thèse "L'émergence d'un nouveau domaine scientifique au tournant du XX^e siècle - la métallurgie physique, une perspective internationale" par Nicole CHEZEAU.
- Le prix jeune chercheur pour une maîtrise "La ligne Siemens, la construction du télégraphe indo-européen (1867-1870)" par Elisabeth BUHLMANN.

Ce sont donc cette année 2 lauréates qui ont remporté ces prix.

3d- Journées UIMM

Des conférences ont eu lieu à l'AFB à l'occasion du dépôt des archives de l'IUMM - 100 ans d'histoire sociale - avec présentation du livre du centenaire.

Puis le 09/12/2000 a eu lieu la journée du timbre du centenaire honorée par de très nombreux visiteurs.

3e- Fréquentation du centre de recherches

La fréquentation est encore en augmentation avec 280 personnes

3f- DESS du patrimoine

Nous sommes ouverts aux étudiants du DESS dont plusieurs réalisent des mémoires grâce à nos archives Nous avons organisé pour eux une visite d'industrie en activité.

4 - Promotion de la culture scientifique et technique

4a - L'exposition permanente "Le Métal, La Machine et Les Hommes"

Cette exposition est toujours très appréciée des visiteurs pour sa cohérence. La mise en place du billet unique avec l'écomusée est une grande réussite, tout comme notre politique de gratuité certains dimanches hors saison touristique.

De petites expositions temporaires ont été montées à l'intérieur de la salle du jeu de Paume (expos de scolaires ou d'archives industrielles).

4b - Ateliers de découverte de la science et de la technique pour les enfants

La caisse d'épargne et surtout la CCI ont participé au financement des investissements en matériel (mallettes pédagogiques)

Nos bénévoles ont été très actifs à la semaine de la science où les enseignants nous avaient demandé des expériences sur les énergies renouvelables, la lumière et la géométrie de Marolois.

Nos ateliers ont été déclarés "Centre de ressources" par l'Education Nationale.

La fréquentation est très importante mais toutefois limitée par le manque de financement des transports des élèves.

4c - Le comité scientifique

Il s'est réuni le 07/04/2000. Nous avons intégré de nouvelles personnalités de l'industrie et de l'université.

Parmi les problèmes étudiés, celui de la mise en place d'un réseau de correspondants avec les universités, pour mener une action de dimension européenne, utilisant nos mises sur Internet.

5 - Recherche d'une muséographie cohérente sur le site de la Verrerie

La demande a été faite par la Mairie du Creusot et nous avons donné notre accord.

De très nombreuses réunions ont eu lieu entre les présidents, les directeurs y compris avec des experts extérieurs au site.

Une méthodologie a été adoptée sur proposition de la Direction des musées de France. Un comité de pilotage a été constitué, il donne son avis sur les propositions élaborées par AFB et Ecomusée.

Ce projet final sera soumis au bureau puis au Conseil d'Administration de notre association.

6 - Conclusions et pouvoirs donnés au président

Après avoir répondu à de nombreuses questions dont le texte figure dans le compte-rendu complet, le Président déclare :

L'Académie François Bourdon envisage donc l'avenir avec dynamisme et sérénité. Le seul point négatif à souligner est l'absence de reconnaissance de la ville du Creusot.

Malgré tout ce que nous avons entrepris et ce que nous entreprenons, la ville du Creusot reste sourde à nos demande de subventions. Nous espérons vivement que cela changera l'année à venir car comment peut-on envisager une implication plus forte de l'Académie François Bourdon, ne serait-ce qu'au niveau muséographique du château de la Verrerie, sans cette reconnaissance formelle de la municipalité ?

*

* *

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et renouvelle au président ses pouvoirs pour présenter les budgets de fonctionnement et d'investissement ainsi que des résultats comptables aux collectivités territoriales, aux industriels et aux associations et de signer toutes conventions proposées par les donateurs.

7 - Rapport financier de l'exercice 2000

Ce rapport est présenté par MM. Diaz et Rizet du cabinet d'experts CORGECO

Le résultat fait apparaître un solde positif de 57 936 FRF contre un déficit de 52 649 FRF en 1999. Pour la comparaison des exercices il faut tenir compte du changement de régime fiscal 2000 qui est présenté TTC, tandis que le précédent était présenté HT.

On voit donc que l'année civile n'est pas représentative de l'activité de l'association qu'il faut mesurer sur un plus long terme.

VIENT DE PARAÎTRE



A quelques semaines d'intervalle deux livres viennent de paraître qu'il nous semble utile de signaler à ceux qui s'intéressent à l'histoire du Creusot et des Schneider.

Le premier est celui de Dominique Schneider, la fille aînée de Charles Schneider, qui a adopté pour nom de plume celui de Schneidre. Son livre « Fortune de mère » fait une sorte d'histoire parallèle de sa famille paternelle et de sa famille maternelle, issue du célèbre dirigeant socialiste Jules Guesde. Elle nous livre son parcours personnel dans une histoire familiale complexe pleine de contradictions.

Le second livre est celui d'Elvire de Brissac, fille de Pierre de Brissac et de May Schneider, donc cousine germaine de Dominique Schneider. Son ouvrage « O dix-neuvième ! » évoque la vie de Lamartine et d'Eugène Schneider, contemporains qui se sont croisés sur les bancs de la Chambre des députés et au Conseil général de Saône-et-Loire, sans vraiment se rencontrer. Le propos et le ton de ce livre sont éloignés de ceux du livre de Dominique Schneider. Mais curieusement les deux livres ont un peu la même structure. Tous deux présentent dans un récit alterné des hommes représentants des forces et des idées opposées. Dans les deux cas l'auteur ne cherche pas à résoudre ces contradictions : ce sont celles de la vie et de l'histoire.



neuvième ! » évoque la vie de Lamartine et d'Eugène Schneider, contemporains qui se sont croisés sur les bancs de la Chambre des députés et au Conseil général de Saône-et-Loire, sans vraiment se rencontrer. Le propos et le ton de ce livre sont éloignés de ceux du livre de Dominique Schneider. Mais curieusement les deux livres ont un peu la même structure. Tous deux présentent dans un récit alterné des hommes représentants des forces et des idées opposées. Dans les deux cas l'auteur ne cherche pas à résoudre ces contradictions : ce sont celles de la vie et de l'histoire.

Toutes deux confirment ici le grand talent littéraire que leurs oeuvres précédentes avaient déjà montré.

A.de B.

«**LES FORGES DE MESVRIN - Les forges au fil de l'eau de l'abbé Jean-Baptiste Augustin de Salignac Fénelon**» par Robert Boullisset

Cet ouvrage publié par l'Académie François Bourdon raconte l'histoire des activités métallurgiques d'un site qui existait déjà avant Le Creusot ; il était situé à quelques kilomètres du Creusot, sur la rivière le Mesvrin qui lui fournissait l'énergie ; une forge artisanale existait au milieu du XVII^e siècle, mais c'est en 1763, que le Prieur du château de Saint-Sernin-du-Bois, l'abbé Salignac Fénelon (petit neveu du Grand Fénelon) installe une «forge d'affinerie» relativement importante pour l'époque ; il est surprenant de voir un ecclésiastique, Maître de Forge ! Puis ce sera la construction d'un haut-fourneau à Bouvier qui utilisera, avant la fameuse Fonderie Royale, le **coke** pour faire de la fonte.



Ces quelques éléments insolites montrent tout l'intérêt qu'il y avait à rassembler les documents concernant ce site ; souvent celui-ci, certes modeste, a été éclipsé par les historiens subjugués par la prestigieuse Fonderie Royale.

Avec minutie et avec de nombreuses illustrations, Robert Boullisset met en valeur ce patrimoine mal connu et correspondant à une activité métallurgique qui a commencé avant celle du Creusot.



Cour du Manège
Château de la Verrerie
B.P. 31
F 71201 LE CREUSOT CEDEX
Tél. (0)3 85 80 81 51
Fax. (0)3 85 80 80 84
e-mail : afbourdon@wanadoo.fr
Internet : www.afbourdon.com

NOS PUBLICATIONS		Prix TTC
L'Eau et l'Industrie au Creusot <i>par M. DESSOLIN en 1989</i>		4,60 €
Louis le Masson (1743-X) <i>Dessins d'Architecture industrielle</i>		7,60 €
Historique des fabrications des locomotives <i>par M. Ch. CONTASSOT en 1992</i>		30,50 €
A toute vapeur <i>par l'Académie François Bourdon en 1996</i>		1,50 €
Le Métal, la Machine et les Hommes <i>par l'Académie François Bourdon en 1997</i>		15,25 €
François Bourdon, ingénieur bourguignon <i>par l'Académie François Bourdon en 1998</i>		6,85 €
Etat Sommaire des Fonds d'Archives <i>par l'Académie François Bourdon en 1999</i>		22,90 €
Le Moteur Diesel <i>par M. G. BONDOUX en 1999</i>		5,35 €
L'Usine du Creusot après la seconde guerre mondiale <i>par M. M. BONZON en 2000</i>		5,35 €
Les Forges de Mesvrin <i>par M. R. BOULISSET en 2001</i>		5,35 €
La Construction Navale aux Chantiers de Chalon-sur-Saône <i>par M. L. GANDREY en 2002</i>		5,35 €
Les Chantiers de Chalon-sur-Saône de 1839 à 1970 <i>par M. R. BOVAGNE et L. GANDREY (à paraître)</i>		
Le Minerai de fer à proximité du Creusot <i>par M. R. BOULISSET (à paraître)</i>		
VIDEOCASSETTE		
«Deux Cents ans d'Industrie au Creusot» <i>d'une durée d'environ 30 minutes, cette vidéo nous guide à l'intérieur de l'exposition et nous offre un regard neuf sur le plan en relief du Creusot en 1900.</i>		18,30 €

BON DE COMMANDE				
A retourner à :		ACADEMIE FRANÇOIS BOURDON Cour du Manège - Château de la Verrerie - BP 31 F - 71201 LE CREUSOT CEDEX		
Nom : _____		Prénom : _____		
Adresse complète : _____				
NOM DE L'OUVRAGE	Qté	Prix Unit.	Frais Emballage et port (pour 1 livre)	Prix Total
L'Eau et l'Industrie au Creusot		4,60 €	2,30 €	
Louis le Masson		7,60 €	2,30 €	
Historique des fabrications des locomotives		30,50 €	6,10 €	
A toute vapeur		1,50 €	1,52 €	
Le Métal, la Machine et les Hommes		15,25 €	4,57 €	
François Bourdon, ingénieur bourguignon		6,85 €	2,30 €	
Etat Sommaire des fonds d'archives...		22,90 €	3,81 €	
Le Moteur diesel		5,35 €	2,30 €	
L'usine du Creusot après la seconde guerre mondiale		5,35 €	2,30 €	
Les Forges de Mesvrin		5,35 €	2,30 €	
Les Chantiers Navals de Chalon-sur-Saône		5,35 €	2,30 €	
Les Chantiers de Chalon-sur-Saône (1839-1970)				
Le Minerai de fer près du Creusot				
Vidécassette : «Deux cents ans d'industrie...»		18,30 €	3,89 €	
			TOTAL GENERAL	

Seul mode de paiement accepté : CHEQUE

Date et Signature :

Association déclarée JO du 25 juin 1985
Reconnue d'intérêt général à caractère scientifique par Arrêté Préfectoral du 6 février 1989

Académie François Bourdon, association type loi 1901, J.O. du 25 juin 1985
Reconnue d'intérêt général à caractère scientifique par arrêté préfectoral du 6 février 1989

Directeur : Yvan KHARABA

Cour du Manège - Château de La Verrerie - B. P. 31 - F-71202 Le Creusot Cedex
Tél : 03.85.80.81.51 - Fax : 03.85.80.80.84 - E-mail : afbouidon@wanadoo.fr
Site Internet: www.afbouidon.com

Dépôt légal : janvier 2001 - ISBN : 2.9513819.6.4 - EAN : 978 295 138 1964
Réalisation JYB REPRO - Le Creusot

ACADÉMIE FRANÇOIS BOURDON

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres d'honneur

SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES S.A.
Société FRAMATOME
M. Philippe BOULIN
M. Jean-Louis DEVOISSELLE
M. Jean-Claude LENY
M. Raymond OURSEL
M. Denis GRISEL

Président
Vice-Président
Secrétaire
Secrétaire adjoint
Trésorier
Trésorier adjoint
Membres

Georges CHARNET
Robert GARCELON
André PROST
Henri PIERRAT
Gérard BAILLY
Jacques CHARMEAU
Monsieur le Président du Conseil général de S. & L.
Madame la directrice des Archives Départementales de S. & L.
Fondation des Arts et Métiers : Henri CHAMBRIARD
Fondation des Arts et Métiers : Jacques CLITON
Antoine de BADEREAU
Raymond BEAU
Georges BONDOUX
Maurice BONZON
Jean DOLLET
Louis Roger GENDREAU
Pierre GIMARD
Jean-Pierre GIROT
Paul GOUTTERATEL
Henri GRAFFARD
Max LAFOREST, Schneider Electric Industries SA
André LAMBERT
Jacques de MASIN
Michel PRETET
Philippe RAULIN
Maurice TAUPENOT
Yves TERRASSE
André VIOLOT

Comité scientifique de l'Académie François Bourdon

M. Jean-Paul ANCIAUX, Conseiller régional de Bourgogne
M. Antoine de BADEREAU, Académie François Bourdon
M. Dominique BARJOT, professeur d'histoire à la Sorbonne
M. Gilles BERTRAND, Vice-Président de l'Université de Bourgogne, président du CCSTI
M. Henri BONIAU, Directeur général adjoint des services chargés de l'éducation et de la formation au Conseil régional de Bourgogne
M. Henri CHAMBRIARD, Administrateur de la Fondation Arts et Métiers
M. Georges CHARNET, Académie François Bourdon
M^{me} Anne DALMASSO, Maître de conférence en histoire à l'université de Grenoble
M^{me} Françoise FORTUNET, professeur d'histoire du droit à l'université de Bourgogne
M. GUILLERME, professeur d'histoire des techniques au CNAM, directeur du centre d'histoire des techniques du CNAM
M. François LABADENS, Industriel, ancien secrétaire général d'Usinor
M. Paul LACOUR, Secrétaire général de Marine-Wendel
M. Max LAFFONT, directeur immobilier de Schneider Electric Industries SA
M. Philippe MIOCHE, professeur d'histoire à l'université d'Aix-en-Provence, chaire Jean Monnet de l'histoire de l'intégration européenne
M. Michel POISSON, directeur d'Alstom-Transport-Creusot
M. Philippe RAULIN, Secrétaire général de Framatome
M. Olivier RAVEUX, Chargé de recherches au CNRS
M^{me} Isabelle VERNUS, Directrice des Archives Départementales de Saône-&-Loire
M. Serge WOLIKOW, Vice-Président et professeur d'histoire à l'université de Bourgogne
M. Denis WORONOFF, professeur d'histoire à la Sorbonne

Avis aux Voyageurs.

SERVICE

EN

VOITURE SUSPENDUE

DE

MONTCENIS

à Couches.

LE Public est prévenu qu'à partir du 1 *Décembre* 1838, une voiture commode part tous les jours de Montcenis pour Couches à midi précis, en passant par le Creusot.

Les personnes qui voudront en profiter pour aller à Couches ou à Châlon, devront se trouver à Montcenis, à midi précis, et au Creusot à midi et quelques minutes, à l'auberge de M.^{me} veuve JULLIOT, près de l'ancienne verrerie; elle ne s'arrêtera au Creusot que le temps nécessaire pour monter en voiture.

On se chargera du transport des personnes, bagages, marchandises et de la finance.

Départ et Arrivée.

Départ de Montcenis à midi précis tous les jours, arrivée au Creusot à midi et quelques minutes, et à Couches à 3 heures.

Départ de Couches à 3 heures du matin, arrivée à Montcenis en passant par le Creusot à 6 heures du matin.

Cette voiture arrivera à Couches en même temps que celle d'Autun, de telle sorte qu'une personne en partant de Montcenis à midi sera rendue à Châlon à 7 heures du soir.

Elle partira de Couches à 3 heures du matin, après l'arrivée de celle de Châlon, de manière qu'une personne partant de Châlon à 11 heures du soir sera rendue au Creusot ou à Montcenis à 6 heures du matin. — *Le prix des places sera très modique.*